

SAINT ROCH

(COMANS.)

XXI<sup>m</sup> A



1903

Revue

La

Au dernie

SAINT-PÉ

puis plusie

monde entie

de nos Lect

Vicaire du

fidèles, le R

le fils de l'h

du 2<sup>e</sup> Ordre.

XXI<sup>me</sup> ANNÉE

1<sup>er</sup> AOÛT



1903

N° 8

---

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

---



## La mort de N. T. S. P. le Pape

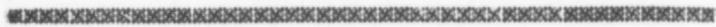
Au dernier moment, nous apprenons la mort de NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE LÉON XIII. Quoique pressenti depuis plusieurs jours, cet événement plonge dans le deuil le monde entier. Nous recommandons instamment aux prières de nos Lecteurs et de tous les Tertiaires, celui qui fut le Vicaire du Christ en terre, le Père très aimé de tous les fidèles, le Restaurateur du Tiers-Ordre franciscain, l'ami et le fils de l'humble François, le Protecteur insigne du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> Ordre.

(COMANS.)





## Léon XIII et les Fraternités sacerdotales



On entend par Fraternités sacerdotales, des Fraternités qui groupent dans leur organisation exclusivement des prêtres : ceux d'une ville par exemple, ou ceux d'un canton.

A la suite du Congrès franciscain tenu à Rome en 1900, s'est fondée dans la Ville éternelle une Fraternité sacerdotale dont nous avons déjà entretenu nos Lecteurs. Elle est présidée par S. E. le cardinal Vivès, des Frères-Mineurs Capucins, et groupe dans ses réunions un bon nombre de prêtres Tertiaires de toutes nationalités.

Quand elle fut fondée, son secrétaire Mgr Radini-Tedeschi en informa le Souverain Pontife par une adresse à laquelle Léon XIII fit répondre la lettre suivante en son nom par le Cardinal Rampolla.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

« Par l'humble adresse qui lui a été soumise, le Saint-Père a appris avec plaisir qu'il a été constitué ici à Rome, une Fraternité séculière de Frères Tertiaires ecclésiastiques, de diverses nationalités, en vue d'acquérir plus encore les vertus sacerdotales et de voir croître leur zèle dans l'exercice de leur ministère. L'auguste Pontife s'est complu à dire que rien ne pouvait le rendre plus heureux que ce dessein venu à l'esprit des prêtres demeurant à Rome ; se réjouissant de voir les clercs de la métropole donner à ceux des autres pays le noble exemple de la promptitude à se conformer aux conseils qu'il a adressés aux lévites et aux ministres du Sanctuaire, dans sa lettre au Congrès des Tertiaires franciscains tenu à Rome, l'année passée.

« Le Saint-Père a confiance que le petit troupeau ne tardera pas à se multiplier et à grandir, et Il ne doute pas des fruits copieux que produira cette nouvelle Fraternité, sous la direction de l'Eminent Cardinal Vivès, chez lequel la sûre doctrine s'ajoute à la connaissance pratique et théorique de la vie spirituelle de saint François.

« Sa Sainteté m'a chargé de communiquer à vos Seigneuries, et par elles, à tous les membres de la Fraternité, sa satisfaction pour la notice jointe à l'adresse, daignant ajouter qu'en témoignage de paternelle bienveillance, Elle envoie une bénédiction toute particulière à tous ceux qui font ou qui feront partie de la Fraternité.

« Heure  
exprimer

Rome,

Ce docu  
désire voir  
pas seulem

Voici ur  
titution de  
que nous c

« L'audie  
mai, à mon  
Père au Ti

ternités sac  
Environ

trône papal  
qui se réuni  
particulière  
dinal Vivès  
étrangers, fr  
partie.

En quelq  
Et le Saint-l  
pendant plu  
ce dès le dél

Avec une  
d'avoir été o  
rent, a-t-il dit  
avons voulu

Parmi ces  
Cologne, qui  
chement au l  
pour la restat

me on le sait  
Puis le Sai  
la famille de  
des principale  
Nous retour

« Heureux de remplir cette charge, je saisis l'occasion de vous exprimer mes sentiments de bien sincère estime.

Cardinal RAMPOLLA.

Rome, 31 janvier 1901.

Ce document établit d'une façon très précise combien le Pape désire voir les prêtres s'enrôler dans le Tiers-Ordre franciscain non pas seulement d'une manière isolée, mais en Fraternités.

Voici un nouveau témoignage donné par le Saint-Père à cette institution des Fraternités sacerdotales. C'est l'*Univers* qui le relate et que nous citons textuellement :

« L'audience accordée à la Fraternité sacerdotale, le vendredi 22 mai, a montré une fois de plus quelle importance attache le Saint-Père au Tiers-Ordre de Saint-François, et particulièrement à ses Fraternités sacerdotales.

Environ soixante prêtres et prélats se trouvaient réunis autour du trône papal. C'étaient les membres d'un groupe de prêtres Tertiaires, qui se réunit pour la première fois en janvier 1901 et auquel la très particulière bienveillance du Pape et l'admirable dévouement du cardinal Vivès ont fait prendre une rapide extension. Plusieurs prêtres étrangers, français, belges, hollandais, etc., habitant Rome, en font partie.

En quelques mots, S. Em. le cardinal Vivès a présenté la Fraternité. Et le Saint-Père a répondu longuement avec une effusion touchante, pendant plus de vingt minutes. Il avait été question de cette audience dès le début de l'année ecclésiastique, pour la fête du 8 décembre.

Avec une délicatesse infinie, le Saint-Père a voulu d'abord s'excuser d'avoir été obligé de reculer jusqu'à ce jour cette réception. « Ce furent, a-t-il dit, les pèlerinages si nombreux qui en furent la cause. Nous avons voulu les recevoir tous. »

Parmi ces pèlerinages, il lui plaît de rappeler celui des Tertiaires de Cologne, qui ont donné tant de preuves de leur piété et de leur attachement au Pape. Ils ont en particulier apporté leur généreuse obole pour la restauration de Saint-Jean de Latran dont s'est chargé, comme on le sait, le Tiers-Ordre de saint François.

Puis le Saint-Père rappelle les vieux souvenirs qui se rattachent à la famille de saint François. « Dans Notre patrie à Carpineto, l'une des principales églises était desservie par des Franciscains ; lorsque Nous retournions au pays, il ne se passait guère de jour que Nous ne

la fréquentions. » Le Saint-Père se complait à faire l'histoire de ce couvent ; visiblement ces souvenirs le font revivre à Carpineto. Il rappelle la fondation de cette église par le cardinal Aldobrandini ; puis les liens qui la rattachent à sa propre famille qui avait officiellement la charge des intérêts matériels du couvent. Après la Révolution française, c'est le père de Léon XIII qui rachetait la maison et y réinstallait les religieux franciscains.

Puis le Saint-Père revient sur les actes qu'il a publiés en faveur de l'Ordre Franciscain, à commencer par la constitution *Auspicato* où, dès les premières années de son pontificat, il faisait l'éloge du Patriarche séraphique : « Nous éprouvons une vive satisfaction en constatant que sa famille n'a fait que grandir avec le temps.

« Le Tiers-Ordre de saint François, continue le Pape, Nous a paru un moyen fort efficace pour rappeler les peuples à la vie chrétienne. Notre temps ressemble à celui de saint François par le relâchement des mœurs et de la vie chrétienne. Les circonstances n'étant plus les mêmes, rencontrant plus de langueur dans les caractères, Nous avons, par la constitution *Misericors Dei Filius* adouci les rigueurs du Tiers-Ordre de la pénitence, enlevé les jeûnes nombreux et les autres pratiques d'austérité qui eussent paru excessives ; Nous avons imposé aux laïques la récitation des douze *Pater*. Mais la substance reste la même, c'est toujours la pratique courageuse de la vraie vie chrétienne, à quelque classe de la société qu'on appartienne.

« Mais votre Fraternité à vous, ajoute le Saint-Père, a un caractère spécial : vous êtes des tertiaires ecclésiastiques. C'est à vous, monsieur le cardinal, que Nous attribuons le mérite de l'avoir fondée à Rome. Nous en attendons les meilleurs fruits ; Nous vous considérons comme un excellent élément de réforme au milieu de Notre clergé. Chaque mois, vous vous réunissez, vous entendez une exhortation sur les devoirs sacerdotaux, vous priez, vous conférez entre vous. Excellente chose, qui fait Notre consolation. Chaque fois, Nous Nous faisons donner de votre réunion un petit compte-rendu, car à votre Fraternité appartiennent aussi la plupart des membres de Notre entourage.

« Soyez donc reconnaissants au cardinal Vivès de tout son dévouement. Nous vous recommandons de persévérer, de vous sanctifier par ce grand moyen de salut. »

Après que le Pape eut couronné cette allocution toute familière par la bénédiction apostolique, Mgr Della Chiesa et Mgr Radini-

Tedeschi, l'  
deau jubila  
à vingt-six  
pontificat.

Puis chac  
cun, Léon  
autant la te  
sa mémoire.

Il fit un a  
bryné, le si  
Mission, via  
pitalité de s  
Fraternité.

Le Pape  
surtout parm  
cette audien



Nouv



Chapitre  
s'éloigna de l  
Sainte-Marie



L'homme de  
des Frères sur

(1) Légende des

(2) Solas rapas

Tedeschi, ministre et secrétaire de la Fraternité, présentèrent le cadeau jubilaire, consistant en vingt-six calices, que le Pape distribuera à vingt-six églises pauvres en souvenir des vingt-six années de son pontificat.

Puis chacun fut admis à baiser la main du Saint-Père ; pour chacun, Léon XIII eut l'un de ces mots si paternels qui manifestent autant la tendresse de son cœur que la promptitude merveilleuse de sa mémoire.

Il fit un accueil tout particulièrement affectueux au Rév. M. De-bryné, le supérieur de la Maison internationale des prêtres de la Mission, via San-Nicolo da Tolentino, qui donne chaque mois l'hospitalité de sa maison et de sa chapelle pour les réunions de cette Fraternité.

Le Pape veut la diffusion du Tiers-Ordre de saint François, surtout parmi les membres du clergé. C'est pourquoi les détails de cette audience, qui fut si touchante, ne paraîtront pas superflus.



## Nouvelles Petites fleurs franciscaines



**Chapitre xviii.** — Comment le bienheureux François s'éloigna de la cabane de Rivo-Torto et s'établit dans la suite à Sainte-Marie de la Portioncule (1).



Le bienheureux Père séjournait alors avec ses compagnons en un lieu voisin d'Assise, appelé Rivo-Torto, où se trouvait une cabane abandonnée. Ce réduit était si étroit qu'ils pouvaient à peine s'y asseoir et y dormir. Le plus souvent aussi, ils y manquaient de pain et étaient réduits à ne manger que des raves, (2) qu'ils mendiaient, à grand peine, de côté et d'autre.

L'homme de Dieu avait pris le parti d'écrire le nom de chacun des Frères sur une des poutres du toit, afin que, lorsque quelqu'un

(1) *Légende des trois compagnons*, chap. xiv.

(2) *Solas rapas edebant.*

d'entre eux voulait se reposer ou prier, il reconnût de suite où était sa place. De la sorte, malgré l'étroitesse et la misère du lieu, aucun bruit ne venait troubler le silence de la méditation.

Or, un jour que les Frères se trouvaient dans cette pauvre masure, il arriva qu'un paysan survint avec son âne et voulut s'y abriter ainsi que sa bête. Comme s'il eût craint de n'être pas accueilli par les Frères, il se mit à parler à son âne, en disant : « Entre ! Nous serons ici fort à l'aise (1). »

En entendant ces paroles et en comprenant la mauvaise intention de celui qui les prononçait, le bienheureux Père fut fort ému, d'autant plus que le paysan avait fait grand bruit avec son âne et avait troublé tous les Frères, alors plongés dans le silence et l'oraison.

« Mes Frères, Dieu ne nous a certainement pas appelés à son service pour préparer des écuries aux ânes, non plus pour vivre au milieu du tumulte des hommes. Notre vocation est de prêcher, parfois, aux foules la voie du salut en leur prodiguant de salutaires conseils, et surtout, parfois, de nous livrer à la prière et à l'action de grâces. »

Laissant donc à l'usage des lépreux la dite cabane, ils se transportèrent à Sainte-Marie des Anges, près de laquelle ils avaient déjà habité précédemment, dans une pauvre maison, et avant d'avoir obtenu l'église même. Dans la suite, en effet, le bienheureux François, par la volonté et l'inspiration expresse de Dieu, demanda humblement et obtint de l'abbé de saint Benoît du Mont Subasio près d'Assise, cette église, qu'il prit soin de recommander, de la façon la plus instante, au Ministre Général et à tous les Frères, comme un lieu que la glorieuse Vierge Marie chérissait plus que tous les autres Sanctuaires du monde.

Ce qui ne contribua pas peu à faire estimer et aimer cette humble chapelle, ce fut la vision qu'eut un certain Frère, alors qu'il était encore dans le siècle. Ce Frère fut particulièrement aimé de saint François qui, tant qu'il vécut avec lui, lui témoigna toujours la plus grande familiarité.

Alors donc qu'il était déjà possédé du désir de servir Dieu fidèlement, comme il le servit, du reste, après qu'il fut entré dans l'Ordre, il eut la vision que voici : Il lui semblait que tous les hommes étaient aveugles et se tenaient à genoux, les mains jointes, les yeux tournés

(1) *Intra, quia benedicimus huic loco.*

vers le ciel  
temps, ils  
gneur de c  
une imme  
vement, à  
nouvelle f  
après, il ab  
en religion

**Chap**  
heureux F  
Constitutio

Tant qu'  
préférence  
cule ; ce qu  
dans toute s  
l'Ordre entie  
l'humilité, d  
modèle à to  
gieux qui y  
autres dans l  
ou défendait

En conséq  
l'oisiveté qui  
il prescrivit a  
afin de ne pa  
ques-uns de c  
enclin, princij  
retirés de l'or

Il enjoignit  
pendant la réc  
en présence d  
un *Pater nost*  
cette prière, d  
conscient de s  
récitât le *Pate*  
charitablement  
de celui-là mên

(1) Légende Cl

vers le ciel, autour de Sainte-Marie de la Portioncule. En même temps, ils poussaient de grands cris, demandant en pleurant au Seigneur de daigner leur rendre la lumière. Pendant qu'ils priaient ainsi, une immense splendeur descendait des cieux et leur rendait effectivement, à tous, la vue. S'étant éveillé, le bon Frère forma avec une nouvelle ferveur le propos de se consacrer au service de Dieu. Peu après, il abandonna tout à fait les vanités de ce siècle pervers, entra en religion et y persévéra dans l'humilité et la ferveur.

**Chapitre xxix.** — De l'amour particulier que le bienheureux François eut pour Sainte Marie de la Portioncule et des Constitutions qu'il y dressa contre les paroles oiseuses (1).

Tant qu'il vécut, le bienheureux François affectionna toujours, de préférence à tous les autres couvents de l'Ordre, celui de la Portioncule ; ce qu'il témoigna par son zèle à y faire régner la discipline dans toute sa perfection. C'était, à ses yeux, la tête et le berceau de l'Ordre entier. Aussi voulait-il et prétendait-il que sous le rapport de l'humilité, de la pauvreté, de la sainteté évangélique, il pût servir de modèle à toutes les autres maisons ; aussi exigeait-il que les Religieux qui y résidaient, fussent plus exacts et plus sévères que les autres dans l'observance complète de tout ce que la Règle ordonnait ou défendait.

En conséquence, à une certaine époque, pour fermer la porte à l'oisiveté qui est la mère de tous les vices, surtout chez un Religieux, il prescrivit aux Frères de se livrer, chaque jour, à quelque travail, afin de ne pas perdre totalement ou, du moins, en partie, par quelques-uns de ces discours inutiles et frivoles auxquels l'homme est si enclin, principalement après le repas, les fruits spirituels qu'ils avaient retirés de l'oraison.

Il enjoignit et prescrivit aussi formellement que, si un Frère, soit pendant la récréation, soit pendant le travail, se laissait aller à tenir en présence de ses compagnons des paroles oiseuses il eût à réciter un *Pater noster* en louant Dieu au commencement et à la fin de cette prière, de cette manière toutefois que si par hasard le religieux conscient de sa faute, se reprochait lui-même de l'avoir commise, il récitât le *Pater noster* pour le salut de son âme, mais s'il avait été charitablement averti de sa faute par un autre, c'était pour le salut de celui-là même qui l'avait réprimandé qu'il devait réciter son *Pater*

(1) Légende Chap. xv, et *speculum S perfectionis* chap. 83.

*noster*. Le coupable s'excusait-il de la faute qu'on lui reprochait et refusait-il de réciter le *Pater noster*, il devait réciter de la même manière deux *Pater noster* pour l'âme de ce Frère qui lui avait adressé la réprimande. De plus lorsque d'après son propre témoignage ou celui d'un autre il était bien prouvé qu'en toute vérité il avait dit une parole oiseuse, il devait réciter les dites *Louanges de Dieu* du commencement et de la fin de la prière, à haute voix, pour être entendu et compris par tous les Frères présents autour de lui. Alors les Frères gardaient le silence et l'écoutaient durant toute sa prière, et ceux des Frères qui n'avaient pas repris le coupable après l'avoir entendu prononcer une parole oiseuse étaient tenus de dire un *Pater noster* avec les Louanges de Dieu pour l'âme du Frère qui avait parlé inutilement.

Lorsqu'un Frère entrant soit dans une cellule, soit dans une maison ou tout autre lieu, rencontrait là un ou plusieurs Frères, il devait aussitôt bénir le Seigneur dévotement et le louer.

Notre Père très saint avait toujours soin de dire ces *Louanges du Seigneur*, il les enseignait aussi aux autres Frères et il pressait, par de très vives instances, les mêmes Frères, à réciter les louanges avec attention et dévotion.

**Chapitre xxx.** — Comment il avertit ses Frères de ne jamais quitter ce lieu. (1)

Le bienheureux François n'ignorait pas que le royaume de Dieu recrute ses élus dans tout l'univers et qu'en tout lieu la grâce de Dieu leur peut être accordée ; il savait, néanmoins, aussi par expérience, que ce Sanctuaire de Sainte-Marie de la Portioncule était comme inondé de flots de grâce plus abondants et honoré fréquemment de la visite des esprits célestes.

Aussi répétait-il souvent à ses Frères : « Gardez-vous bien, mes « enfants, d'abandonner jamais ce lieu. Si on vous en chasse d'un « côté, rentrez-y de l'autre. Il est saint : c'est l'habitation du Christ « et de sa Mère très pure. Ici, alors que nous étions encore peu « nombreux, le Très-Haut nous a fait croître en nombre ; ici, le lu- « mière de sa sagesse a éclairé l'âme de ses petits pauvres ; ici, le feu « de son amour a embrasé nos volontés. Ici, celui qui priera, le « cœur dévot, obtiendra tout ce qu'il demandera ; ici, celui qui man-

(1) *Légende des trois compagnons.* chap. XVI.

« quera de  
« ayez ce  
« honneur,  
« sainte M  
« par des c  
« Dieu le  
« avec le S

**Chap**  
tes au San

Ce lieu vrai  
Est digne  
Son prénom  
Mais son  
Les Anges c  
Ici, duran  
Cette chapel  
Elle fut l'  
Le Père en f  
Ici, son co  
Dans cette d  
Et pendan  
L'épouse de  
De la vanit  
Ici, donc s'op  
Que le Chr  
Ici, le chemin  
Et la vertu  
La Règle fut c  
La gloire fu  
Si le trouble e  
Ici renaît da  
Il y découvre a  
Et même tou

(1) *Speculum per*  
lum est en vers ri  
lettre, de leur cons

« quera de respect sera gravement puni. C'est pourquoi, ô mes fils,  
 « ayez ce lieu en vénération ; considérez-le comme digne de tout  
 « honneur, regardez-le comme un temple que Dieu lui-même et sa  
 « sainte Mère ont en prédilection particulière. Du fond du cœur,  
 « par des chants d'allégresse et de reconnaissance, rendez-y gloire à  
 « Dieu le Père et à son Fils le Seigneur Jésus-Christ qui sont un  
 « avec le Saint Esprit. »

**Chapitre xxxi.** — Des prérogatives que le Seigneur a faites  
 au Sanctuaire de Sainte-Marie des Anges. (1)

Ce lieu vraiment très saint, entre tous les lieux saints  
 Est digne d'être exalté, digne d'être honoré.  
 Son prénom est heureux, son nom est encore plus heureux,  
 Mais son surnom est le présage de ses dons.  
 Les Anges de la Divinité l'environnent de clartés ;  
 Ici, durant la nuit, ils ont coutume de veiller et leurs chants de ré-  
 Cette chapelle écroulée, François l'a relevée ; [sonner.  
 Elle fut l'une des trois que le Père lui-même répara.  
 Le Père en fit le choix quand sous le cilice ses membres il dompta ;  
 Ici, son corps, par lui-même meurtri, fut par lui soumis à l'esprit.  
 Dans cette demeure sacrée, l'Ordre des Mineurs fut engendré,  
 Et pendant que sur les traces du Père, se formait une troupe  
 L'épouse de Dieu, Claire, fut tondue la première, [guerrière,  
 De la vanité quittant les apparences pour subir du Christ les in-  
 Ici, donc s'opéra la conception des deux célèbres religions [fluences.  
 Que le Christ, divin auteur, établit, pour que le monde fut rétabli.  
 Ici, le chemin du monde vieux fut rendu moins spacieux  
 Et la vertu fut dilatée dans cette famille appelée ;  
 La Règle fut composée, la sainte pauvreté régénérée.  
 La gloire fut abaissée, et dans le monde la croix fut redressée.  
 Si le trouble et les chagrins parfois assiègent François,  
 Ici renaît dans son esprit la gaité avec la tranquillité.  
 Il y découvre aussi la vérité de ce dont il avait douté  
 Et même tout ce qu'il a demandé lui est sûrement accordé.

(1) *Speculum perfectionis*. Ce chapitre, le seul de ce genre qui soit dans le *Speculum* est en vers rimés. Nous essayons dans notre traduction, vers par vers et à la lettre, de leur conserver leur tournure naïve.



## Décisions concernant le Tiers-Ordre



En réponse à plusieurs questions posées par Mgr l'évêque de Ratisbonne et provoquées par la diversité d'obédiences auxquelles peuvent appartenir les Tertiaires de saint François. La Sacrée Congrégation a rendu, le 4 mars dernier, les décisions suivantes.

1° Un novice du Tiers-Ordre séculier de saint François peut, si cela lui est plus commode, faire sa profession dans une Fraternité qui ne dépend pas de la même obédience que la Fraternité dans laquelle il a été reçu à l'habit.

2° Pour la même raison un Tertiaire profès peut passer de la Fraternité soumise à une obédience à une Fraternité soumise à une autre obédience.

3° Le Curé ou n'importe quel Prêtre, exerçant la charge de Directeur d'une Fraternité de Tertiaires, s'il vient à être transféré ailleurs où se trouve une Fraternité d'une obédience différente, peut régir cette Fraternité sans avoir besoin d'une nouvelle approbation ; cependant il est tenu d'avertir le P. Visiteur afin de s'entendre avec lui pour ce qui regarde l'administration de la Fraternité.

Voici une autre décision de la même Congrégation, intéressant les Prêtres Tertiaires :

Les Prêtres Tertiaires qui seraient empêchés, par les devoirs de leur ministère, de visiter une église ou un oratoire, les jours fixés pour recevoir la bénédiction papale ou les absolutions générales avec indulgence plénière, accordées au Tiers-Ordre, peuvent les recevoir, aux conditions ordinaires, en un jour quelconque de l'octave de la fête, afin que de la sorte ils ne soient pas privés, sans qu'il y ait faute de leur part, de ces grandes faveurs spirituelles. (S. Ind. Cong., 11 févr. 1903).



某某某



saint François qui a été nommé Vicaire. Appelé à être la cheville entre les deux Pères Capitaux, il a eu devant lui le R<sup>m</sup>e Père

Le nouveau censeur de Fribourg entra dans l'Ordre d'Allemagne en Belgique où il fut envoyé ensuite en censure de Saint-Denis. Elle fut reprise par trouver la censure et ailleurs, dans l'Amérique qui fut élu à cette dignité à Rome son Ordre.

On a fait remonter la Pentecôte, qui coïncide avec la fête de mai 1216, en Espagne Patriarc



## Nouvelles de Rome



**L**e nouveau Général des Mineurs — C'est bien le R<sup>me</sup> Père Denis Schuler qui a été élu Général des Mineurs par le Chapitre Général de l'Ordre tenu à la Pentecôte de cette année 1903. Il est le 104<sup>e</sup> successeur de saint François d'Assise. Son prédécesseur, le R<sup>me</sup> Père David Fleming qui a gouverné l'Ordre pendant près de deux ans, en qualité de Vicaire Général, n'était pas sur les rangs pour cette élection. Appelé par le Souverain Pontife à résider au Vatican pour être la cheville ouvrière de la commission biblique, il fit savoir aux Pères Capitalaires qu'il lui était absolument impossible de mener de front les deux emplois. C'est alors que les suffrages se portèrent sur le R<sup>me</sup> Père Denis Schuler.

Le nouveau Général est allemand d'origine, étant né dans le diocèse de Fribourg en Brisgau, le 22 avril 1854. Il a donc 49 ans. Il entra dans l'Ordre le 19 novembre 1871 au couvent de Fulda. Expulsé d'Allemagne en 1875, durant le *Kulturkampf*, il se réfugia en Belgique où il fut ordonné prêtre, le 22 septembre 1878. Il fut envoyé ensuite en France pour fonder une résidence à Epinal, au diocèse de Saint-Dié, avec le Rév. P. Lauer, expulsé comme lui. Il y demeura deux ans. Obligé d'abandonner cette fondation en 1881 — elle fut reprise après les expulsions, par les Pères français — il finit par trouver la paix en Amérique où il demeura 12 années, à Paterson et ailleurs, dans les Etats-Unis. Il était Supérieur de cette mission américaine qui appartenait à la Province de Fulda, quand il fut rappelé en Allemagne en 1893. Il y fut élu Provincial et venait d'être réélu à cette dignité pour la 4<sup>e</sup> fois, lorsque le 30 mai dernier il fut choisi à Rome pour succéder à saint François, comme Général de son Ordre.

On a fait remarquer que ce 30 mai 1903, la date de la vigile de la Pentecôte, consacrée par la Règle aux Chapitre et aux élections, coïncide avec la date du 1<sup>er</sup> Chapitre Général de l'Ordre. Ce fut le 20 mai 1216, en effet, également la veille de la Pentecôte, que le Séraphique Patriarche réunit pour la 1<sup>re</sup> fois ses frères et les lança à

travers le monde pour le conquérir, par la pauvreté, à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ce rapprochement de dates entre le 1<sup>er</sup> Chapitre Général de l'Ordre et le 1<sup>er</sup> qui vient de se tenir, depuis l'union des branches opérée par Léon XIII, est de bon augure et nous fait espérer des jours glorieux pour l'Ordre Séraphique.

**Bénédictio séraphique.** — Dans le *Acta ordinis* un des premiers actes du Rév. P. Général est de bénir paternellement tous les Frères-Mineurs et les religieuses du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> Ordre, ainsi que ses enfants du Tiers-Ordre séculier qui sur, toute la surface du globe, servent le Christ, leur souhaitant à tous et à chacun la paix, la charité et tous les biens du Seigneur.

**Audience du Souverain Pontife.** — Le 7 juin, Sa Sainteté daigne recevoir en audience privée le nouveau Ministre Général avec son Définitoire et tous les membres du Chapitre. Le Révérendissime Père, en qualité de successeur de N. P. saint François « promet, selon la Règle, obéissance et respect au Seigneur Pape s'engageant lui et les siens toujours soumis et prosternés au pied de la sainte Eglise Romaine de demeurer fermes dans la foi catholique et d'observer avec confiance la pauvreté, l'humilité et le saint Evangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Le Très Saint Père le reçut avec une grande affabilité et une bienveillance paternelle ; en sa personne, il s'est adressé à tout l'Ordre pour lui dire : « Nous nous réjouissons sincèrement et de tout cœur, de ce que vous avez pu pacifiquement vous réunir dans notre Cité et y tenir votre Chapitre Général. Nous vous félicitons du choix que vous avez fait du P. Denys Schuler dont le zèle, la sollicitude et la prudence Nous étaient déjà connus. Nous avons une confiance assurée qu'appelé au suprême gouvernement de l'Ordre, il répondra aux vœux de tous et Nous espérons qu'ainsi l'Ordre des Mineurs répandu par le monde entier répandra ses bienfaits sur la société religieuse et sur la société civile. L'union que nous avons procurée en ces derniers temps entre les diverses branches de l'Ordre des Mineurs Nous apparaît de plus en plus comme très-agréable au Séraphique Patriarche saint François et Nous savons que malgré quelques difficultés elle produit partout des fruits abondants et en produira de plus nombreux encore. »

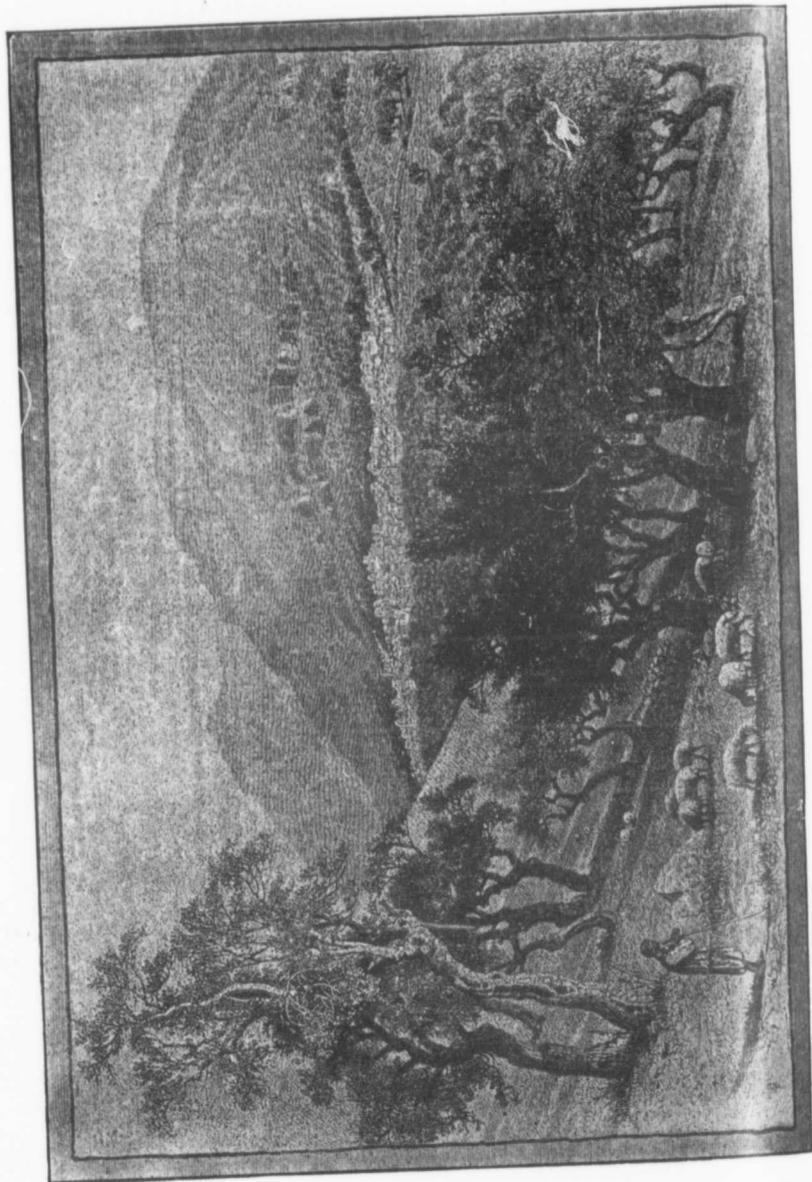
Les exhortant ensuite à promouvoir cette unité de l'Ordre de plus en plus, le Saint Père admit chacun des assistants au baiser du pied et de la main et adressa à chacun quelques paroles d'exhortation ou de consolation.

re-Seigneur  
pitre Génér  
des bran  
ait espérer

is un des  
ement tous  
e, ainsi que  
e du globe,  
aix, la cha-

Sa Sainteté  
énéral avec  
érendissime  
romit, selon  
geant lui et  
ainte Eglise  
t d'observer  
e de Notre-  
une grande  
onne, il s'est  
sons sincère-  
uement vous  
. Nous vous  
uler dont le  
nnus. Nous  
ernement de  
qu'ainsi l'Or-  
ses bienfaits  
on que nous  
branches de  
ne très-agréa-  
vons que mal-  
ondants et en

Ordre de plus  
aiser du pied  
hortation ou



A la fin  
la reprodu  
à la mém  
témoigner  
un souve  
ment opé  
En term  
l'Ordre sér  
lique.



Le Gar



Or Josué,  
dres, accom  
Accompag  
eux au Gariz  
parable, jam  
Moïse est  
il a attaqué  
la Terre Pro  
Bientôt, avec  
plouse. Levo  
au nord-est, c  
Le *Garizin*  
des Samaritai  
qui le sépare  
dis qu'à l'oue  
onze cents pi  
dessus du nive

A la fin de l'audience, le R<sup>m</sup>e P. Général offrit au Très Saint Père la reproduction admirablement faite du monument élevé récemment à la mémoire du regretté P. Lauer. Sa Sainteté daigna l'accepter, en témoigner sa satisfaction et promit de la conserver au Vatican comme un souvenir perpétuel de l'union de l'Ordre franciscain si heureusement opérée.

En terminant le Souverain Pontife accorda à tous les membres de l'Ordre séraphique tant absents que présents la bénédiction apostolique.



## Les Montagnes de la Bible



### Le Garizim et l'Hébal. — La Bénédiction et la Malédiction



QUELQUE temps avant de mourir, Moïse avait écrit sous la dictée de Dieu : « Lorsque le Seigneur ton Dieu t'aura introduit dans la terre que tu vas habiter, tu mettras la bénédiction sur le mont Garizim et la malédiction sur le mont Hébal. » (Deuter. XI. 29.)

Or Josué, fils de Nun, succéda à Moïse et tout Israël, sous ses ordres, accomplit ce que le Prophète avait prescrit au nom du Seigneur.

Accompagnons aujourd'hui Josué et tout le peuple, allons avec eux au Garizim et à l'Hébal, nous y assisterons à cette scène incomparable, jamais reproduite dans l'histoire des peuples.

Moïse est mort, Josué a traversé le Jourdain, sur l'ordre de Dieu, il a attaqué Haï et vaincu son roi, il est dans la Terre de Chanaan, la Terre Promise, et il marche dans la direction du nord-ouest. Bientôt, avec tout son peuple, il arrive à Sichem aujourd'hui Naplouse. Levons les yeux : au sud voici le Garizim, plus près de nous au nord-est, c'est l'Hébal.

Le *Garizim* est appelé de nos jours *Djébel es-Sumara*, la montagne des Samaritains. Du côté du nord, il domine Naplouse et la vallée qui le sépare de l'Hébal, à l'est il longe la plaine d'*El-Makhnah*, tandis qu'à l'ouest il rejoint la chaîne d'Ephraïm. Sa hauteur est de onze cents pieds au-dessus de Naplouse, et de trois mille pieds au-dessus du niveau de la Méditerranée. Il faut une heure de marche,



pour atteindre son sommet : « On gravit d'abord, nous dit V. Guérin, « des pentes assez douces par une route qui serpente entre de frais « vergers plantés de figuiers, d'amandiers et d'oliviers, qu'arrosent « les eaux d'une belle source, appelée Ras-el-Aïn ; puis le sentier de- « vient plus raide et les vergers cessent. Les plaines du Garizim se « montrent alors cultivées en céréales sur divers points ; ailleurs ils « portent la trace d'anciennes cultures abandonnées. »

Le Garizim se termine par un petit plateau ; parvenu là, on passe bientôt auprès de l'endroit où campent d'habitude les Samaritains de Naplouse lorsque fidèles à la tradition schismatique de leurs ancêtres, ils se rendent au Garizim pour les fêtes de Pâques, de la Pentecôte et des Tabernacles. A l'est encore, se trouvent les fameux blocs, énormes et non taillés, connus sous le nom de *Tena-sheer-Balabah* « les douze pierres plates. » Les Samaritains prétendent, que ces douze pierres sont celles que Josué aurait placées sur le Garizim pour en faire l'autel destiné aux holocaustes : c'est faux, tous les manuscrits hébraïques portent le nom d'Hébal au lieu de Garizim. C'est donc sur l'Hébal qu'il faut chercher l'autel de Josué.

Les pierres du Garizim ont, sans doute, été apportées là par les Samaritains des premiers temps, dans l'intention de consacrer ainsi leur texte falsifié.

Toujours vers l'est, un peu au-delà, sur le point culminant, s'étend une vaste enceinte quadrangulaire encore en partie debout, flanquée aux quatre angles d'avant-corps ou petites tours carrées. Que sont ces ruines ? Les uns y voient les vestiges d'une ancienne église chrétienne : *Sainte-Marie*, fondée par Zénon et fortifiée par Justinien ; d'autres, les restes d'un temple à Jupiter Hellénien, édifié par Sannaballète sous le règne d'Alexandre-le-Grand. Plus tard ce temple fut rebâti par Adrien en l'honneur de Jupiter très-haut.

Le Garizim étant l'une des plus hautes montagnes de la Samarie, de sa cime le regard embrasse cette ancienne province tout entière, depuis les montagnes qui bordent la vallée du Jourdain à l'est, jusqu'à la Méditerranée à l'ouest. Au sud les monts de la Judée, au nord ceux de la Galilée forment et encadrent l'horizon. Dans le lointain, l'œil aperçoit les cimes neigeuses du Grand-Hermon, et entre ces limites, partout des monts, des vallées, des plaines assez fertiles pour justifier, malgré l'extrême décadence de ce pays, les éloges qu'on lui donne partout dans les vieux écrits.

Il y aurait bien des choses à dire sur l'histoire du Garizim, ce

serait trop  
la scène g  
lons parle  
L'Héba.  
avons-nou  
montagne  
Djébel Slin  
nom d'une  
peu visité,  
malédiction  
pieds au-de  
plouse, il a  
Il renferma  
trefois la n  
partout ça  
soutênemer  
ques terrass  
remarque d  
pent le poir  
chent de let  
enceinte pre  
que côté e  
destination.  
celui d'une  
d'un Scheik  
D'après l  
construisit se  
ont été min  
V. Guérin, q  
tains ayant  
l'Hébal et, p  
fert, effacé j  
plus probabl  
dans l'encein  
Nous conn  
qui sont là de  
forme deux  
leurs flancs d  
amphithéâtre

serait trop long pour notre travail, disons qu'il est surtout connu par la scène grandiose des bénédictions et des malédictions dont nous allons parler dans quelques instants.

L'*Hébal*, lui aussi se rattache à la chaîne d'Ephraïm, il est situé, avons-nous dit, au nord-est de Naplouse, en face du Garizim. C'est la montagne des malédictions. Le mont Hébal s'appelle aujourd'hui *Djébel Slimah* ou *Djébel Sitti Slimah* ou encore *Djébel Eslamiyeh*, du nom d'une femme musulmane dont le tombeau y est vénéré. Il y est peu visité, c'est un endroit qui a conservé quelque chose des terribles malédictions dont il a retenti. L'Hébal est à trois mille deux cents pieds au-dessus de la mer et à treize cents pieds au-dessus de Naplouse, il a par conséquent deux cents pieds de plus que le Garizim. Il renferma à sa base méridionale des tombeaux, il était peut-être autrefois la nécropole de Sichem : ses flancs en général sont dénudés partout ça et là, surtout vers le nord, on aperçoit encore des murs de soutènement qui devaient soutenir et qui soutiennent encore quelques terrasses où se cultivent le blé et la vigne. A la partie sud, on remarque des ruines appelées *Khieet-Kleisrh* ou *Kniseh*. Elles occupent le point le plus élevé de l'Hébal. De nombreuses maisons jonchent de leurs débris confus un sol partout inégal et rocailleux. Une enceinte presque carrée mesurant environ soixante-dix pieds sur chaque côté est appelée *El-Quala'ah* « le château. » On en ignore la destination. Les musulmans vénèrent sur l'Hébal deux tombeaux : celui d'une femme *Sitti Himah*, qui lui a donné son nom, et celui d'un Scheikh du nom d'*Amâd-ed-Din* « soutien de la religion. »

D'après la Sainte Ecriture, — Livre de Josué VIII, 30. — Josué construisit son autel sur l'Hébal : qu'en reste-t-il ? Rien, les recherches ont été minutieuses et sans résultat. « Il est à croire, dit à ce sujet V. Guérin, que cet autel n'existe plus depuis longtemps, les Samaritains ayant transporté au Garizim la tradition qui le rattachait à l'Hébal et, par conséquent, ayant peut-être, pour accréditer ce transfert, effacé jusqu'aux traces du monument primitif. » L'opinion la plus probable place l'autel de Josué au dernier sommet de l'Hébal, dans l'enceinte même du château « *El-Quala'ah*. »

Nous connaissons maintenant un peu les deux montagnes célèbres qui sont là devant nous, l'Hébal et le Garizim. La vallée qui les sépare forme deux vastes enfoncements auxquels les montagnes prêtent leurs flancs de manière à leur donner la forme de deux gigantesques amphithéâtres. Cet endroit, écrit le Fr Liévin, O. F. M., est si

propre à l'assemblée générale d'un peuple qu'on le croirait créé par Dieu tout exprès pour cette grande scène. Que va-t-il donc se passer ?

Sur l'ordre de Josué, nous dit le texte inspiré, on élève au sommet du mont Hébal un autel de pierres brutes, sur lequel on offre un sacrifice solennel. Le peuple se divise en deux parties ; six des tribus : Ruben, Gad, Azer, Zabulon, Dan et Nephtali sont échelonnées sur les pentes de l'Hébal ; les six autres : Siméon, Lévi, Juda, Issachar, Joseph et Benjamin sur le mont Garizim. (Deuter.: xxvii. 12 et 13.) Au milieu de la vallée se trouve l'arche d'alliance, entourée des prêtres, des lévites, des juges et des anciens du peuple.

Josué, debout sur une légère éminence, élève la voix au milieu du silence général et bénit le peuple d'Israël. Puis, soudain les lévites, rangés autour de l'arche, se tournent du côté de l'Hébal et s'écrient : « Maudit soit l'homme qui se fera une image ou une statue pour l'adorer ! Une immense clameur, partie des six tribus, répond : « Amen. Qu'il en soit ainsi. »

« Maudit soit celui qui n'honorera pas son père et sa mère ! » Les six tribus répondent : « Amen, qu'il en soit ainsi. »

« Maudit soit celui qui déplace les bornes de son prochain . . . , maudit soit celui qui viole le droit de l'étranger, de la veuve et de l'orphelin ! » — « Amen, qu'il en soit ainsi. »

Les malédictions sont nombreuses et terribles. Les Lévites se tournent ensuite vers le mont Garizim : « Béni soit celui qui n'adorera pas les idoles ! » Un cri non moins formidable que les premiers répond par la bouche des six autres tribus : « Amen. »

Ecoutez : les malédictions, les bénédictions se continuent et à chacune d'elles le peuple répond : « Amen, qu'il en soit ainsi. » — D'une montagne à l'autre, les acclamations retentissent comme les roulements du tonnerre. Cette scène majestueuse n'a point d'égale dans les annales du monde. Vit-on jamais spectacle plus grandiose que tout ce peuple rassemblé autour d'un autel, acclamant la loi qui lui était imposée par le Seigneur ? Ils étaient là six cent mille, sans compter les vieillards, les femmes et les enfants : pas une voix ne s'éleva pour protester contre le pacte d'alliance : tous l'acceptèrent avec la plus touchante unanimité.

Sans nous demander ici comment Israël fut fidèle à ses serments concluons à la hâte, en nous rappelant que la loi de Moïse, qui forme le thème de ces malédictions et de ces bénédictions, fait aussi le fond de notre Décalogue. Comme pour le peuple juif au pied de l'Hébal

et du G  
étions er  
victime  
au jour n  
juré d'étr  
et nous a  
fait ? Ra  
quelles av  
Que cl  
nous le G  
le Tabern



Q



rière, elle  
le couvent.  
néer tous  
elle a visité  
Séraphique  
fait la saint  
se fit condui  
saint d'Assise  
sion. Par sa  
tion pour les  
digne de ses a  
ont illustré la  
Journal

et du Garizim, une heure solennelle a sonné dans notre vie, nous étions en face d'un autel où un grand sacrifice venait d'être offert, la victime était là immolée sous nos yeux mouillés de larmes, c'était au jour mille fois béni de notre première communion. Nous avons juré d'être fidèles, on a appelé sur nos têtes les bénédictions célestes et nous avons ajouté : Plutôt mourir, qu'être parjures. Qu'avons-nous fait ? Rappelons-nous ces bénédictions et ces malédictions. Lesquelles avons-nous méritées ?

Que chacun réponde pour soi-même mais tous choisissons pour nous le Garizim, la montagne des bénédictions. Notre Garizim, c'est le Tabernacle, habité par Dieu qui pardonne et qui bénit.

FR GASTON, O. F. M.



## Chronique Franciscaine

### A TRAVERS LE MONDE

**A**ssise. — Vers la fin du mois de mai, la reine Marguerite d'Italie à fait visite à la Basilique de Notre-Dame des Anges. Elle s'y est fait distinguer d'abord par sa piété. Après avoir fait aux différentes chapelles une fervente prière, elle admira les œuvres d'art que renferment la Basilique et le couvent. Durant son séjour à Assise, la Reine-mère a voulu vénérer tous les souvenirs de saint François. Après la Portioncule, elle a visité l'église du Sacro Convento où repose le corps du Séraphique Patriarche, celle de sainte Claire, puis après avoir fait la sainte communion à la Basilique de saint François elle se fit conduire aux *Carceri* sur le mont Soubase où tout parle du saint d'Assise. Ce pèlerinage royal a produit la plus excellente impression. Par sa piété, sa vénération pour les choses saintes et son affection pour les enfants de saint François, la Reine-mère s'est montrée digne de ses ancêtres qui, surtout dans le second et le troisième Ordre, ont illustré la maison de Savoie.

**Journal Micmac.** — Depuis la fin du mois dernier le *New*

*Freman* journal imprimé à Saint-Jean, N. B. consacre une de ses colonnes à un article en idiome *micmac*. C'est le Rév. P. Pacifique, le missionnaire bien connu des *Micmacs* de Restigouche qui publie ces article. On voit que les RR. Pères Capucins continuent avec fruit l'apostolat pratiqué jadis au milieu de ces sauvages par les Pères Récollets. Il est beau de constater comment le zèle du salut des âmes peut soutenir le missionnaire dans les études les plus ingrates et faire de lui non seulement un apôtre, mais encore un linguiste distingué.

## CANADA

**M**gr Bourget.—C'est leur fondateur que les Tertiaires de Montréal acclamaient le 24 juin dernier lors des fêtes organisés en l'honneur de Mgr Bourget. C'est à lui en effet que la Fraternité de Montréal doit son existence et sa prospérité. C'est lui qui l'aida de ses conseils et la soutint de sa protection, dans les temps difficiles qu'elle dut traverser. C'est lui également qui le premier eut la pensée de faire venir d'Europe les Pères du premier Ordre, qui, continuant les Récollets, s'occuperaient en même temps du Tiers-Ordre qui lui était si cher. Sans pouvoir comparer la Fraternité à tant d'institutions autrement importantes créées par son souffle puissant, on peut dire cependant qu'elle a participé à l'étonnante vitalité que le grand évêque a su communiquer à toutes ses œuvres. Aussi les Tertiaires ont-ils conservé le culte de son souvenir avec celui de leur reconnaissance à son égard. A peine eurent-ils connu le projet de Sa Grandeur Mgr Bruchési qu'ils s'empressèrent de souscrire, pour leur modeste part à l'œuvre patriotique et religieuse proposée. Aussi, le jour du dévoilement de la statue, pouvait-on les distinguer dans tous les degrés de l'innombrable assistance, parmi les zouaves pontificaux, les dignitaires de l'association Saint-Jean-Baptiste et les simples fidèles, doublement heureux d'honorer et d'acclamer dans la grande figure qui revoyait le jour, le grand évêque, le grand patriote et leur bien-aimé fondateur et Père.

**Sainte-Rose.** — 21—25 juin. Nos deux Fraternités ont suivi la retraite annuelle avec beaucoup de bonne volonté. A la cérémonie de clôture de la sainte Visite 47 novices, 20 Frères et 27 Sœurs, ont pris le saint habit, et 33 Sœurs et 4 Frères ont été admis à la sainte profession.

Le Père  
ont constit  
Discrétio  
Frère M  
P.-O. Gre  
R. Prud'ho  
Conseillers,  
court, Léor  
Discrétio  
Supérieur  
Maîtresse c  
Vve Arsène  
Mme Margu  
Mme Vve T  
Sainte-7  
compagnai  
de saint Fra  
aux sein de r  
nos Sœurs a  
veur leur fut  
Triduum. Ne  
même jour t  
Frères, revêti  
L'époque d  
le résultat.  
Fraternité c  
Frère Minis  
Paré; Secrét  
Infirmier, M.  
MM. Gratton, J  
Octave Vandry  
Fraternité d  
Supérieure, J  
Bélair; Secrét  
1<sup>re</sup> Infirmière, J  
MMes Gratton,  
Les nouveau  
ler de tout leur  
en secondant le

Le Père Visiteur a proclamé ensuite le résultat des élections qui ont constitué les deux Discrétoires de la manière suivante :

Discrétoire des Frères.

Frère Ministre, M. Gilbert Ouimet ; Maître des novices, M. P.-O. Grenier ; Trésorier, M. Manassès Cadieux ; Secrétaire, M. R. Prud'homme ; Infirmiers, MM. Léon Locas et Moïse Durocher ; Conseillers, MM. Isidore Chartrand, Léon Dutrisac, Pierre Vaillancourt, Léon Vanier.

Discrétoire des Sœurs.

Supérieure, Adelle Lemay ; Assistante, Mme Gilbert Ouimet ; Maîtresse des novices, Mme Manassès Cadieux ; Secrétaire, Mme Vve Arsène Cloutier ; Infirmière, Mme Martin Miron ; Sacristine, Mme Marguerite Chartrand ; Conseillères ; Mme Isidore Chartrand, Mme Vve Taillefer, Mlle Azilda Debien.

**Sainte-Thérèse.** — 27—29 juin. Au cours des exercices qui accompagnaient, cette année, la Visite canonique de notre Tiers-Ordre de saint François, le Séraphique Patriarche a conquis bien des cœurs aux sein de notre pieuse population. Trois de nos Frères et cinq de nos Sœurs ayant exprimé le désir de faire leur profession, cette faveur leur fut accordée à la cérémonie de clôture de notre petit *Triduum*. Nos noviciats ne sont cependant pas restés vides, car le même jour trente-six âmes généreuses, vingt-quatre Sœurs et neuf Frères, revêtirent l'habit de la pénitence.

L'époque de nos élections étant arrivée, elles eurent lieu. En voici le résultat.

Fraternité des Frères:

Frère Ministre, M. D. Desroches ; Maître des novices, M. Théop. Paré ; Secrétaire, M. J.-B. Lefebvre ; Trésorier, M. Mathieu Gorail ; Infirmier, M. Jos. Gascon ; Portier, M. Adélarde Labelle ; Discrets : MM. Graton, Jos. Fab. Labelle, Louis Maisonneuve, Damase Lesage, Octave Vandry.

Fraternité des Sœurs:

Supérieure, Mlle Mathilda Sauriol ; Maîtresse des novices, Mlle Bélaïr ; Secrétaire, Mme Gascon ; Trésorière, Mlle Olympe Waddel ; 1<sup>re</sup> Infirmière, Mme Maille ; 2<sup>e</sup> Infirmière, Mme Matte ; Discrètes : MMes Graton, Labonté, Dubois, Ouimet, Desjardins, Adéline Dubois.

Les nouveaux élus sont entrés en charge, bien résolus de travailler de tout leur pouvoir à la prospérité du Tiers-Ordre parmi nous en secondant les efforts de notre zélé Directeur.

**Saint-Benoît.** — Du 28 au 5 juillet nous avons eu au milieu de nous le Père Visiteur. A l'occasion des pieux exercices qui accompagnent habituellement la sainte Visite, 29 postulantes et 10 postulants ont pris le saint habit.

La Fraternité des hommes compte, depuis la cérémonie de profession qui a terminé notre petite retraite, 9 frères profès de plus et celle des dames à eu aussi à enregistrer 21 professions.

Des élections partielles ont modifié, en les complétant, nos deux discrétaires qui jusqu'aux élections prochaines se composeront des membres suivants. Pour les Frères : Ministre et Maître des novices, M. Jos. Fauteux ; Secrétaire Trésorier, M. Albert Larivière ; Infirmer, M. Thomas Richer ; Conseillers, MM. Anthime Charbonneau, Alphonse Angrignon, Noé Grand'Maison, J.-B. Drouin, Maxime Ladouceur, Damase Vendette, Léonard Charbonneau.

Pour les Sœurs : Supérieure et Maîtresse des novices, Mme Vve Mignault ; Assistante, Mme Jérémie Clermont ; Secrétaire, Mme Vve Sévère Daoust ; Trésorière, Mme L.-J. Fauteux ; Infirmière, Mme Jos. Fauteux ; Conseillères, MMes Alph. Angrignon, Joseph Laviolette, Jérémie Daoust, Abraham Labrosse, Anthime Charbonneau, Albert Larivière, Noé Grand'Maison.

**Saint-Ephrem d'Upton.** — Upton a eu les jours heureux d'une retraite prêchée par un Père Franciscain de la maison de Montréal. Il fait bon pour l'homme absorbé journallement par mille et une occupations si diverses et si multiples de laisser là pour quelques jours les idées qui le tiennent terre-à-terre et de relever la tête pour voir et méditer les fins pour lesquelles il a été créé et mis au monde.

Les fidèles d'Upton ont compris cette pensée car pendant ces jours de bénédiction destinés aux seuls Tertiaires tous les paroissiens ont voulu avoir leur part de grâces et l'église a été continuellement remplie d'une foule pieuse et recueillie.

La Fraternité qui ne compte que 3 ans d'existence a déjà bien au-delà de deux cents membres. Ce qui est beaucoup, proportion gardée de sa population. Vingt postulants ont pris le saint habit. Il n'y a pas eu de profession, l'année de noviciat n'était pas tout à fait écoulée.

Tertiaire

**Saint-Constant de Laprairie.** — Les 21, 22 et 23 juin, la Fraternité du Tiers-Ordre de saint François a eu les bienfaits de la Visite canonique. Toute la paroisse avait été convoquée

et malgré le  
Sous la sage  
la paroisse,  
produire des  
En généra  
qui va se pro

#### La Jeune

Après un T  
SS. Stigmat  
été admis à p  
16 Frères à f  
res a été érig  
La paroisse n  
Visite ; aussi  
aux instructio  
va facilement  
lèrent sous la  
Visiteur ne s'a  
piété de tous  
cette occasion  
cette paroisse  
tant de dévoue

#### Ancienne-

Tertiaires de ce  
l'heure fixée pa  
Fraternités. G  
nombre s'accro  
ne se terminera  
bien droit. Apr  
prit une part as  
et des Frères, é  
différents Discre  
monsieur le cur  
tous les Tertiair  
Frères et les Sœu  
ples vivants de v  
Père Visiteur a e

et malgré le mauvais temps l'assistance fut des plus consolantes. Sous la sage et ferme direction de monsieur l'abbé Gaudet, curé de la paroisse, le Tiers-Ordre est appelé à prendre un nouvel essor et à produire des fruits de salut très-abondants.

En général les Tertiaires sont animés d'un grand esprit de zèle qui va se propager lui aussi, par la diffusion de la *Revue*.

Un témoin.

**La Jeune-Lorette.** — Sainte Visite, du 15 au 17 juin 1903. Après un *Triduum* prêché par un de nos Pères du couvent des SS. Stigmates de N.-D. de Québec, 50 femmes et 18 hommes ont été admis à prendre le saint habit du Tiers-Ordre, puis 20 Sœurs et 16 Frères à faire profession. Le même jour, la Fraternité des Frères a été érigée canoniquement, sous le patronage de Saint-Joseph. La paroisse ne voulut pas se désintéresser des exercices de la sainte Visite ; aussi ce fut en grand nombre que les paroissiens assistèrent aux instructions. Il faut bien croire que la parole du bon Dieu trouva facilement le chemin des cœurs, puisque tant de personnes s'enrôlèrent sous la bannière du Séraphin d'Assise. — D'ailleurs le Père Visiteur ne s'attendait à rien de moins en constatant l'élan et la piété de tous les assistants. Espérons que les bienfaits recueillis à cette occasion seront une source de récompenses spirituelles pour cette paroisse si pieuse, qui par sa charité pour nos Pères, aide avec tant de dévouement au succès de l'œuvre du bon Dieu.

**Ancienne-Lorette.** — Sainte Visite du 4 au 8 juillet 1903. Les Tertiaires de cette paroisse attendaient avec une légitime impatience, l'heure fixée par la divine Providence, pour l'érection de leurs deux Fraternités. Grâce au zèle et au dévouement de leur Pasteur leur nombre s'accroît tous les jours, aussi fut-il décidé que la sainte Visite ne se terminerait pas sans donner à tous la joie à laquelle ils avaient bien droit. Après un *Triduum*, auquel la paroisse presque entière prit une part assidue, le Père Visiteur proclama les noms des Sœurs et des Frères, élus par le suffrage universel, comme membres des différents Discrétoires, et érigea canoniquement les Fraternités. Que monsieur le curé reçoive ici l'expression de la reconnaissance de tous les Tertiaires pour sa bonté, son zèle et son dévouement. Les Frères et les Sœurs ont pris l'engagement d'être pour tous des exemples vivants de vie chrétienne et séraphique, ils n'y failliront pas. Le Père Visiteur a eu la joie d'imposer le saint habit à un jeune malade

dont l'excellente réputation, la piété, et la patience dans une maladie bien cruelle et douloureuse sont le plus sûr garant de la prédilection de saint François. 23 postulants ont pris l'habit et 20 novices ont fait profession.

**Saint-Charles de Bellechasse.** — Sainte Visite du 18 au 21 juin 1903. Les deux Fraternités de cette paroisse ont eu la grâce de la sainte Visite. Presque tous les Frères et Sœurs assistèrent aux instructions et aux assemblées, revêtus du saint habit. On ne peut que les féliciter, car ce fut un spectacle édifiant pour la paroisse tout entière. Il serait à désirer qu'on le contemplât partout. On procéda au remplacement de la Sœur Présidente décédée dans le courant de cette année. La Visite s'est terminée par la prise d'habit de 21 personnes et la profession de 20 novices, Frères et Sœurs. Que le bon Dieu bénisse les efforts de tous, et les récompense par la prospérité spirituelle et matérielle dans la paroisse ! La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, si vivante ici, est un signe évident des préférences du Sauveur.



### Les Fraternités de Montréal



Depuis longtemps déjà les Lecteurs de la *Revue* n'ont plus rien lu des Fraternités de Montréal. Seraient-elles mortes, par hasard ? Non, chers Lecteurs. Mais la *Revue* avait de si belles choses à dire sur le compte des autres Fraternités, que nous ne voulions pas nous emparer des quelques précieuses pages réservées à la chronique franciscaine du pays. Toutefois, dans ces derniers temps, il s'est passé dans nos Fraternités montréalaises des événements qui ne sauraient être passés sous silence et que nous demandons la permission de communiquer à nos chers Frères et Sœurs du Tiers Ordre.

D'abord, il s'agit du pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré, de ce cher pèlerinage, qui chaque année nous groupe dans une si intime union d'esprit et de cœur, sous la direction de nos Pères, aux pieds de la Thaumaturge du Canada. Donc, c'était le 6 juin le jour du départ. Vous souvient-il, chers Lecteurs, de ces jours où la sécheresse désolait la terre, où les feux de forêts faisaient rage, où les nuages de fumée obscurcissaient le ciel et rendaient livide la face de

l'astre du jour  
 nèrent des  
 C'est à ce  
 la fumée qui  
 la marche c  
 pourrait par  
 succédèrent  
 saint Antoin  
 le Bx André  
 tres fois nou  
 fois c'est de  
 et dégagera le  
 Comment  
 le fait est que  
 mière faveur  
 et qui font de  
 Dès les pre  
 dien qui diri  
 obtenir la plu  
 réal. » Or, le  
 tant désirée,  
 les eaux abon  
 les feux et sau  
 Ce n'était pa  
 pas la seule qu  
 pagnaient au S  
 L'une d'elles ét  
 lui prêter une  
 Anne, elle ne  
 par des bras am  
 rement délivré  
 occupation fut  
 les médecins lui  
 proclamaient co  
 Au retour de S  
 Ce fut d'entendi  
 la grande major  
 du Rév. P. Berc  
 délicieuse et trop

l'astre du jour? de cette époque où les évêques s'émurent et ordonnèrent des prières publiques pour conjurer cette calamité publique? C'est à ce moment-là que nous devions partir. Le matin même du 6, la fumée qui couvrait le fleuve, comme une brume épaisse, empêchait la marche des bateaux, et on se demandait sérieusement si le nôtre pourrait partir. Ah! c'est alors qu'aux regards inquiets vers le fleuve succédèrent des regards confiants levés vers le ciel. On invoque saint Antoine, le patron de toutes les causes en danger, et surtout le Bx André Hispello, celui qui fait la pluie et le beau temps. D'autres fois nous l'avions invoqué pour obtenir un temps serein, cette fois c'est de la pluie qu'on implore, une pluie qui abattra la fumée et dégagera le fleuve.

Comment s'y prirent saint Antoine et le Bx André? Je l'ignore, le fait est que nous pûmes partir le soir à l'heure indiquée; cette première faveur inaugurerait la série de celles que nous devions obtenir et qui font de ce pèlerinage le *pèlerinage des faveurs*.

Dès les premiers exercices, c'est-à-dire dès le départ, le Rév. P. Gardien qui dirigeait le pieux voyage nous demanda de prier pour obtenir la pluie. « Il faut, nous dit-il, que nous la ramenions à Montréal. » Or, le lendemain à notre retour, la pluie, la bienfaisante pluie tant désirée, rafraîchissait la température et préparait les ondées et les eaux abondantes qui, au cours de la semaine, vinrent éteindre les feux et sauver les récoltes.

Ce n'était pas la seule faveur que nous demandions, aussi ne fut-ce pas la seule que nous obtinmes; beaucoup de malades nous accompagnaient au Sanctuaire miraculeux; on pria beaucoup pour elles. L'une d'elles était tellement malade qu'elle faisait pitié et qu'on dut lui prêter une cabine où elle pût prendre un peu de repos. A Sainte-Anne, elle ne put se rendre à la Basilique qu'appuyée et soutenue par des bras amis. Or, au retour, elle était parfaitement guérie, entièrement délivrée de sa faiblesse et de ses douleurs, et sa première occupation fut de jeter dans le fleuve les remèdes et les fioles que les médecins lui prodiguaient depuis longtemps. Plusieurs autres se proclamaient considérablement améliorées.

Au retour de Sainte-Anne, une faveur nous était réservée à Québec. Ce fut d'entendre, dans le Sanctuaire de l'adoration perpétuelle où la grande majorité des pèlerines s'étaient transportées, la voix amie du Rév. P. Berchmans, autrefois de Montréal. Ce fut une heure délicieuse et trop courte que nous passâmes sur ces hauteurs dont la

ciarté mystérieuse symbolisait si bien le voile transparent qui cache à peine aux yeux de notre foi le Dieu de l'Eucharistie.

Toutes ces faveurs nous firent oublier que la fumée couvrant le fleuve obligea le bateau de stopper à l'aller et au retour, que cette brume d'un nouveau genre empêcha bien des Merines de s'embarquer et diminua notre nombre, enfin qu'elle retarda notre retour de deux heures. N'importe ! à 9 hrs, la chapelle de Bon-Secours était pleine de Tertiaires qui dans une communion générale fervente remercièrent le Ciel et Notre-Dame de Bon-Secours de tant de grâces obtenues.

Nous irons au Cap remercier encore Marie et lui demander de nouvelles faveurs.

\* \* \*

Un autre événement de ces temps derniers, c'est la Retraite annuelle de la Fraternité Sainte-Elisabeth qui se réunit dans l'église des Pères. Fixée d'abord au 24 mai, elle fut rendue impossible alors par la grève des tramways. On la commença donc le 14 juin. Si le démon pensait profiter de la grève pour détourner les Tertiaires des saints exercices et même pour empêcher entièrement leur Retraite, il dut être bien déçu, car nombreuses et ferventes furent les Tertiaires qui durant ces huit jours se groupèrent autour de la chaire et s'acquittèrent du devoir de la sainte Visite. Il y en aurait eu plus encore si à l'issue de la Retraite de sainte Elisabeth n'avait dû commencer celle de la Fraternité saint Antoine. Aussi bien y étaient-elles attirées par la parole aussi pieuse que savante du prédicateur. Plusieurs y retrouvaient avec joie le rare ton de haute spiritualité que donnent la science, l'âge et l'expérience, et seront toujours reconnaissantes au Rév. Père de leur avoir ouvert des horizons nouveaux.

Un fait remarquable de cette retraite fut le renouvellement du Discretoire dont le triennat venait d'expirer. Le Rév. P. Gardien s'occupait lui-même des élections et convoqua pour y prendre part, avec les Discrètes sortantes, toutes les zélatrices, comme étant les Tertiaires les plus au courant de l'état de la Fraternité et les plus capables de faire un bon choix.

Les Discrètes nommées ainsi au vote secret se réunirent une première fois et choisirent les autres officières de la Fraternité. Voici quel est le résultat de ces élections et nominations :

Supérieure, Mme Ménard ; Assistante, Mme Landerman ; Secrétaire, Mme Bourcier, Supérieure sortante ; Maîtresse des Novices,

Mme Marti  
rière, Mme  
Discrètes  
Notre-Da  
bourg de Qu  
neuve, Mlle  
Pointe Saint  
nault, réélue  
Paul, Mme I  
Lorsqu'il  
prit occasion  
Il rendit hon  
la discrétion  
avait la confia  
élus. Le Ré

La Fraterni  
annuelle du 20  
suivis par les  
crypte de Saint  
France comme  
suasive de sa p  
endurée pour l  
Le Rév. P. C  
s'y prit de la m  
et voici quel fu  
Supérieure, M  
sortante ; Maît  
postulantes, M  
Mme Chevalier,  
Discrètes :  
Sainte-Brigitte  
Saint-Pierre, M  
Saint-Vincent d  
Lespérance ; H  
Conception, M  
C'est avec re  
sœurs qui depuis  
de zèle et de suc

Mme Martin ; Maîtresse des Postulantes, Mme Dansereau ; Trésorière, Mme C. Galarneau.

Discrètes :

Notre-Dame, Mme Cusson ; Saint-Jacques, Mme Galarneau ; Faubourg de Québec, Mme Eugène Fournier ; Hochelaga et Maisonneuve, Mlle Côté ; Saint-Jean-Baptiste et Saint-Louis, Mme Gratton ; Pointe Saint-Charles, Mme Th. Brassard ; Saint-Henri, Mme Hunault, réélue ; Sainte-Cunégonde, Mme U. Lynch ; Ville Saint-Paul, Mme Dansereau, réélue ; Sainte-Elisabeth, Mlle Villemaire.

Lorsqu'il publia ce nouveau Discrétoire, le Rév. P. Gardien en prit occasion pour faire un bel éloge de celui qui sortait de charge. Il rendit hommage au zèle, à l'esprit de charité et de concorde, et à la discrétion de la Supérieure et des Sœurs Discrètes ; ajoutant qu'il avait la confiance de retrouver les mêmes qualités dans les nouvelles élues. Le Rév. Père ne se trompe certainement pas.

\* \* \*

La Fraternité Saint-Antoine de Padoue eut également sa retraite annuelle du 20 au 29 juin. Les exercices en furent admirablement suivis par les Tertiaires qui remplissaient chaque fois la spacieuse crypte de Sainte-Brigitte. Le Père Prédicateur récemment venu de France comme celui de la précédente retraite ajoutait à la clarté persuasive de sa parole le prestige que donne la persécution noblement endurée pour l'amour de Jésus-Christ.

Le Rév. P. Gardien eut également à renouveler le Discrétoire. Il s'y prit de la même manière que pour la Fraternité Sainte-Elisabeth, et voici quel fut le résultat des élections :

Supérieure, Mme Pépin ; Assistante, Mme G. Beaupré, supérieure sortante ; Maîtresse des Novices, Mme Choquette ; Maîtresse des postulantes, Mme Dinel ; Secrétaire, Mme Dagenais ; Trésorière, Mme Chevalier, réélue.

Discrètes :

Sainte-Brigitte, Mme Emond ; Saint-Jacques, Mme Castonguay ; Saint-Pierre, Mme Harris ; Sacré-Cœur, Mmes Choquette et Dinel ; Saint-Vincent de Paul, Mme Hébert, réélue ; Saint-Eusèbe, Mme Lespérance ; Hochelaga et Maisonneuve, Mme Boivin ; Immaculée-Conception, Mme Robillard, réélue.

C'est avec regret que les Tertiaires virent sortir de charge des sœurs qui depuis la fondation de la Fraternité ont travaillé avec tant de zèle et de succès à sa prospérité. Mais on trouvait juste de les

décharger enfin de leurs fonctions devenues très fatigantes et de leur accorder un repos bien mérité. Le Discretore choisi d'une manière très heureuse par les zélatrices continuera le bien commencé et se prépare certainement à de beaux succès.

Les deux retraites dont je viens de parler furent signalées encore par des belles cérémonies de prise d'habit et de profession, auxquelles la ferveur de la retraite ajoutait un cachet de plus. Mais je dois m'arrêter, je demande pardon aux Lecteurs de la *Revue* d'avoir abusé peut-être de leur attention. Je n'ai pas l'envie de le faire souvent, et pour mon excuse je mets en avant mes bonnes intentions.

Secrét. Gén.



## LE DERNIER RÉCOLLET A MONTRÉAL

### LE FRÈRE PAUL



#### Incendie du Couvent de Québec. — Sécularisation.



Nous l'avons vu, la vie semblait renaître au sein de l'Ordre franciscain en Canada. Les nouvelles recrues dont nous avons parlé peuplaient les couvents de Québec et de Montréal. Les deux cités se réjouissaient en voyant les bons Récollets, que le peuple a toujours beaucoup aimés, refaire leurs rangs, malgré les grondements de l'orage qui planait toujours sur leur tête. Leurs cloîtres pieux, qui, depuis la cession du pays, retentissaient surtout, hélas ! des pas et des accents profanes ou hérétiques des conquérants, devaient tressaillir, en quelque sorte, de joie, au contact des sandales dont les pieds nus des jeunes moines nouvellement admis, frappaient légèrement leurs dalles à peu près séculaires, tandis que leurs voûtes répétaient plus gaiement les échos rajeunis de leur voix pure et sacrée. Vie, joie, bonheur éphémères ! un désastre irréparable vint bientôt arrêter le cours. Le coup frappa Québec.

« Le 6 septembre 1796, nous dit un historien, un incendie éclata

dans une cour de temps une vent du sud-ouest du couvent (édifices étaient des autels, flammes par là

Ce fut une catastrophe car ils ne devaient pas être là. Il était interdit d'y aller. Les incendies furent évités après du terrain consacré au culte. Les établissements religieux de ce genre intrinsèque et le peuple toutefoie que ce vent point sur

Les Récollets furent évacués vis-à-vis du couvent. On détruisit un nouveau couvent à Montréal ; sans le plus possible de questions et jusqu'à la fin. Les pauvres religieux devaient supporter la crainte de voir s'éteindre la vie, on le commémorait l'incendie de Québec. Mgr Hubert, le plus modeste de ses Récollets et vous en avez vu l'ordonnance

(1) Le fort et le couvent aussi lire le récit de ce qui s'est passé. On y verra avec évidence que les Frères travaillaient à la culture de leur jardin.

(2) Mémoires de

dans une construction de la rue Saint-Louis et acquit en très peu de temps une grande intensité. Des étincelles portées par un fort vent du sud-ouest vinrent embraser le clocher de l'église et la toiture du couvent (des Récollets). Quelques heures après, ces spacieux édifices étaient réduits en cendre. » (1) On put sauver toutefois les ornements d'autel, et aussi le précieux drapeau de Carillon, préservé des flammes par le Frère Louis.

Ce fut une perte immense et vraiment irréparable pour les Récollets; car ils ne devaient pas songer à relever leur monastère, eux auxquels il était interdit de se perpétuer. D'ailleurs, à peine les cendres de l'incendie furent-elles refroidies que « le gouvernement s'empara aussitôt après du terrain sur lequel ces édifices étaient construits, pour le consacrer au culte protestant et à d'autres fins; et, au lieu de ces établissements catholiques, monuments glorieux de la foi et de la charité de ces intrépides missionnaires, nous y voyons érigés l'église anglicane et le palais de justice de cette ville. » (2) Il fait bon constater toutefois que ces édifices, bâtis sur le terrain des Récollets ne s'élevèrent point sur le site même de l'église et du couvent.

Les Récollets n'avaient donc plus de gîte à Québec, et leur position vis-à-vis du gouvernement leur interdisait la pensée de s'en construire un nouveau. Toutefois il leur restait encore le couvent de Montréal; sans doute, mais là aussi, l'autorité protestante s'imposait le plus possible, jusqu'à faire exercer dans l'église ses rites hérétiques et jusqu'à faire installer des troupes dans le couvent lui-même. Les pauvres religieux ne pouvaient rien contre cet état de choses, ils devaient supporter en silence ces avanies et bien d'autres, dans la crainte de voir s'évanouir le peu de liberté qui leur restait encore. Leur vie, on le comprend, devenait tous les jours plus difficile, quand l'incendie de Québec vint combler la mesure.

Mgr Hubert, dont la sollicitude pastorale s'étendait jusqu'aux moindres de ses ouailles, comprit aussitôt la situation précaire des Récollets et voulut immédiatement y porter remède; ce qu'il fit par une ordonnance du 14 septembre 1796, par laquelle, ne trouvant rien

(1) Le fort et le Château Saint-Louis. — par Er. Gagnon, p. 261. — On peut aussi lire le récit de cet incendie dans les mémoires de M. de Gaspé, p. 55 et ss. On y verra avec édification que le feu prit à l'église du couvent pendant que les Frères travaillaient à préserver de l'incendie le monastère des Ursulines, situé en arrière de leur jardin.

(2) Mémorial de l'éducation — Dr Meilleur, — p. 23

de mieux à faire, il dispensa des observances de la vie conventuelle, en vertu d'un pouvoir qu'il tenait de Rome, les religieux, profès depuis 1784. Nous donnons en entier le décret de l'évêque de Québec parce qu'il atteint le Frère Paul et qu'il servira à mieux comprendre dans la suite la vie de notre Récollet.

*« Jean-François Hubert par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège Apostolique. évêque de Québec, etc. . . . »*

« A tous ceux qui les présentes verront, Salut en Notre-Seigneur.

« L'incendie qui a consumé, le 6 de ce mois, l'église et le monastère des Frères-Mineurs Récollets de la ville de Québec, ayant excité notre attention sur la nécessité de pourvoir à l'état futur des Frères tant clercs que laïques du dit Ordre, qui ont fait profession dans ce diocèse, depuis l'année 1784 jusqu'à ce jour . . . . . nous avons réglé, statué et ordonné ce qui suit :

« 1° Les Frères Récollets tant clercs que laïques, qui ont fait profession dans ce diocèse depuis l'année 1784, sont et demeureront dès ce moment dispensés des observances conventuelles ; nous les déclarons libres de vivre séparément et dans le siècle, laissant néanmoins à ceux d'entre eux qui le désireraient la liberté de demeurer dans leur maison de Montréal, auquel cas, ceux-là seraient tenus aux mêmes observances que si le décret de sécularisation n'avait pas eu lieu, et ce, tant que les dits religieux resteraient dans la dite maison.

« 2° Ceux qui préféreront vivre dans le siècle seront néanmoins obligés à l'observation étroite des règles suivantes relatives à leurs vœux :

« Ils observeront le vœu de chasteté dont ils ne sont aucunement dispensés par les présentes.

« Quant à la pauvreté et à l'obéissance monastiques, qu'ils ne pourront plus garder à la rigueur, ils en retiendront au moins l'esprit, et pour s'y maintenir, en ce qui regarde la pauvreté, ils ne pourront acquérir aucun bien-fonds, ni disposer du fruit de leurs épargnes par donation ou testament, sans notre permission expresse. En ce qui touche l'obéissance, ils nous demeureront spécialement et directement soumis, en sorte qu'ils ne puissent changer de domicile fixe, de profession, ni de costume, sans notre agrément ou celui de quelqu'un de nos Grands-Vicaires.

« Ils observeront à l'égard de nos successeurs évêques la même dépendance que par rapport à nous.

« 3° Nous laissons aux dits Frères ainsi sécularisés et demeurant

dans le mon  
gieux, en le  
quitté l'habit  
qui le quitte  
tite partie pe  
vons d'interd  
qui le déshon  
« Donnée à  
tre-seing de 1

Telle fut l'  
collets avaien  
attendant des  
prédécesseur,  
l'égard des R  
à ces religieu  
nement des ei  
du moment, e  
civiles et deva  
collets, pouvai  
un-meilleur te  
Récollets le co  
grande tristess  
Canada le jou  
grands d'une f  
l'asile nécessai  
chercher ailleu  
collets s'éloign  
fixèrent en divi  
ans après, la pl  
étaient fixés et

( A suivre

(1) Les conditio  
que Rome impose  
pour des raisons tr  
(2) Mand. des é

dans le monde, la liberté entière de quitter ou de retenir l'habit religieux, en leur observant 1° que ceux d'entre eux qui auront une fois quitté l'habit religieux ne pourront plus le reprendre ; 2° que ceux qui le quitteront seront obligés d'en conserver, par dessous, une petite partie pour se rappeler leur ancien état ; 3° que nous nous réservons d'interdire l'habit monastique (ce qu'à Dieu ne plaise !) à ceux qui le déshonoreraient par leur conduite (1).

« Donné à Québec sous notre seing, le sceau du Diocèse et le contre-seing de notre secrétaire, le 14 novembre 1796. »

† Jean-François, évêque de Québec.

Par Monseigneur,

J.-O. PLESSIS, ptre séc. (2)

Telle fut l'ordonnance qui acheva de dissiper l'espoir que les Récollets avaient sans doute conservé de se maintenir au Canada, en attendant des jours meilleurs. Certes, à l'exemple de Mgr Briand, son prédécesseur, dont nous avons admiré la sollicitude paternelle à l'égard des Récollets, Mgr Hubert eût certainement préféré adresser à ces religieux une consolante lettre, leur annonçant enfin le couronnement des efforts tentés en leur faveur ; mais dans les circonstances du moment, en présence de l'hostilité toujours la même des autorités civiles et devant la misère dans laquelle l'incendie avait jeté les Récollets, pouvait-il parler plus sagement, et donner à ces bons Frères, un meilleur témoignage de sa sollicitude paternelle ? Nos jeunes Récollets le comprirent bien. Toutefois ils durent être remplis d'une grande tristesse, car alors se leva sur la petite famille franciscaine du Canada le jour sombre de la dispersion. Comme les enfants devenus grands d'une famille pauvre, ne trouvant plus auprès du foyer détruit l'asile nécessaire, s'éloignent en pleurant loin du toit paternel et vont chercher ailleurs un gîte et des ressources, ainsi nos bons Frères Récollets s'éloignèrent les uns après les autres, tristes mais résignés, et se fixèrent en diverses paroisses, toujours bien reçus par tous. Quatre ans après, la plupart des Frères, atteints par le décret de sécularisation étaient fixés et gagnaient pieusement leur vie par leur travail quotidien.

( *A suivre* )

FR. ODORIC-MARIE, O. F. M.

(1) Les conditions imposées par cette ordonnance de Mgr Hubert, sont celles que Rome impose ordinairement aux religieux profès des vœux solennels, qui pour des raisons très graves, obtiennent leur sécularisation.

(2) Mand. des évêques de Québec. Vol. 11<sup>e</sup>, p. 499.



## Lettre de Québec

Notre-Dame de Québec

Couvent des SS. Stigmates, le 10 juillet 1903.

Chers Lecteurs,

Personne, parmi vous, n'est resté indifférent et froid en face des tristes événements qui se déroulent dans notre pauvre France. Vous avez été surpris et indignés de l'acharnement — je devrais dire de la folie furieuse — des méchants contre les œuvres de Dieu. Hélas ! on vous l'a déjà dit dans la *Revue*, les fils de saint François, comme les autres, on dû plier sous le vent violent de la persécution qui pousse vers l'exil tous les Ordres religieux. En attendant des jours meilleurs, ils se sont dirigés vers des plages plus hospitalières. L'Angleterre, la Belgique, la Suisse et l'Italie les ont vus arriver apportant les bénédictions du ciel à ceux qui leur ouvraient largement leurs bras et leurs cœurs.

Vers le Canada se tournaient naturellement les yeux des Frères de notre Province de France et si la présence de l'apôtre exilé est une source de bénédictions pour celui qui le reçoit, notre couvent de Québec aura sa large part de faveurs.

Ils nous sont venus, en effet, nombreux, de divers couvents de France, nos Frères persécutés. De Roubaix, où ils ont reçu, à leur départ, les plus éclatants et les plus sincères témoignages de sympathie et de reconnaissance de la part d'un peuple qui les aimait et savait apprécier leur zèle et leur dévouement ; de Saint-Brieuc, de cette chère Bretagne qui lutte avec vaillance et demeure d'autant plus opprimée qu'elle est plus fidèle.

Quels lamentables récits nous font entendre les chers exilés. Quels désastres et quelle ruine !

Quant à leurs sentiments les voici : à la joie qu'ils éprouvent, pour avoir été trouvés dignes de souffrir quelque chose pour le nom de Jésus-Christ, se joint un sentiment de profonde tristesse à la pensée de cette chère France qu'il leur a fallu quitter en de si pénibles conjonctures.

Cette France au passé plein de gloire parce qu'il fut plein de foi et de charité ; cette France, fille aînée de l'Eglise, soldat du Christ, opérant les œuvres de Dieu, toujours et quand même. Cette France, berceau de grandes, nobles et généreuses institutions, foyer de toutes

les œuvres c  
cesse renou  
les climats ;  
ne vouloir a  
sa royauté s  
en faire sa n

Certes, ce  
déjà injuste  
dire, comme  
qui peine pr  
leur pèse ; n  
jusqu'aux ex  
le règne de J  
patrie, car ce  
l'aiment plus

Aussi garc  
repentir, se r

En attenda  
la nouvelle p  
nouvelle ! —  
hommes intr  
saints évêque  
par les travau  
rait destinée  
ont laissé de l  
fondement at  
abris sacrés o  
ses, la France  
néreux, des œ  
leur donner e  
ble demeure d  
sent des frères  
ne plus voir :  
liberté, la liber  
protestation, n  
vie, que tout le  
Dans une to  
l'un de nos Pè  
douleur et d'esj

les œuvres de dévouement et de sacrifices, pépinière féconde et sans cesse renouvelée d'intrépides missionnaires pour tous les pays et tous les climats ; cette France tant aimée de la Reine du ciel, qu'elle semble ne vouloir apparaître que sur son sol, afin d'affirmer de plus en plus sa royauté séculaire, tant aimée aussi du Cœur de Jésus, qu'il a voulu en faire sa nation, son peuple à Lui . . .

Certes, ce pays qu'il leur a fallu quitter, sous la violence d'une loi déjà injuste et de plus injustement appliquée, et quitter, pour ainsi dire, comme des malfaiteurs chassés ignominieusement, voilà ce qui peine profondément nos Religieux exilés. Ce n'est pas l'exil qui leur pèse ; n'étaient-ils pas prêts à laisser tous leur pays pour voler jusqu'aux extrémités du monde, afin de sauver des âmes et d'étendre le règne de Jésus-Christ ? mais c'est le triste état de leur bien-aimée patrie, car cette patrie ingrate, un instant égarée et malheureuse, ils l'aiment plus que jamais.

Aussi gardent-ils, l'espérance de la voir bientôt, oui bientôt ! se repentir, se reprendre et se relever.

En attendant, quelle n'est pas la reconnaissance des bannis pour la nouvelle patrie qui les reçoit ? N'est-ce pas la France encore ? la nouvelle ! — celle fondée sur les bords du Saint-Laurent par des héros ; hommes intrépides, femmes vaillantes, missionnaires infatigables, saints évêques, qui tous venaient de France ! C'est la terre fécondée par les travaux apostoliques des ancêtres ! France nouvelle qu'on dirait destinée par Dieu à réparer les torts de l'ancienne. A ceux qui ont laissé de l'autre côté de l'Océan avec la Patrie, des cœurs profondément attachés, leurs œuvres si chères, des couvents aimés, abris sacrés où pour eux se sont passé de si douces et saintes choses, la France nouvelle offre des amis dévoués, des bienfaiteurs généreux, des œuvres naissantes et déjà prospères qui les invitent à leur donner encore leur zèle et leur ardeur. Ici ils retrouvent l'humble demeure de François qui leur ouvre ses portes et où ils embrassent des frères. Ici ils trouvent enfin ce qu'ils étaient accoutumés à ne plus voir : la liberté, la liberté de la foi et la conscience de cette liberté, la liberté qui n'est pas un effort, une revendication ou une protestation, mais qui se présente comme l'élément ordinaire de la vie, que tout le monde respire et dont tout le monde peut jouir.

Dans une touchante cérémonie qui les attendait depuis longtemps l'un de nos Pères nous a communiqué avec chaleur ces sentiments de douleur et d'espérance.

10 juillet 1903-

en face des  
France. Vous  
ais dire de la  
u. Hélas ! on  
s, comme les  
qui pousse vers  
meilleurs, ils se  
terre, la Belgi-  
; bénédiction  
et leurs cœurs.  
des Frères de  
exilé est une  
e couvent de

ivents de Fran-  
à leur départ,  
ympathie et de  
t savait appré-  
de cette chère  
plus opprimée

s exilés. Quels

éprouvent, pour  
e nom de Jésus-  
pensée de cette  
s conjonctures.  
il fut plein de  
oldat du Christ,  
Cette France,  
foyer de toutes

C'était à la bénédiction d'un groupe représentant les fondateurs et patrons des trois Ordres séraphiques : Saint François notre Père donnant ses Stigmates à vénérer à saint Louis et à sainte Elizabeth ; il y avait en outre une statue de sainte Claire. Nous avions voulu réserver cette quadruple bénédiction pour l'arrivée de nos exilés. Quand le dernier contingent, après un pénible et long voyage, fut arrivé, et que la communauté fut au complet, alors on fixa une date à cette fête de bienvenue, ce fut le dimanche de la Pentecôte. Les glorieux habitants de la Patrie céleste semblaient venir-au-devant des voyageurs de la terre d'exil pour les saluer et les recevoir. Saint François venait leur répéter la parole de la Règle : « Si l'on vous persécute dans une contrée, fuyez dans une autre pour y faire pénitence avec la bénédiction de Dieu » et il semblait ajouter : « partout vous me retrouverez et partout, je serai votre Père. »

Mgr Marois, Vicaire Général du Diocèse, avait bien voulu profiter de cette occasion pour faire une visite à la Communauté et par sa présence donner un témoignage de sympathie aux victimes de la persécution. Qu'il daigne accepter nos remerciements pour sa démarche si délicate et pour les paroles bienveillantes qu'il a bien voulu nous adresser à tous, dans cette circonstance.

Une autre précieuse visite nous fut depuis, ménagée par la Providence, celle du Délégué Apostolique au Canada. Pour la première fois, Son Excellence voyait notre vieux Québec, il tenait donc à honorer de sa visite les communautés de la ville, nous n'avons pas été oubliés.

S. Exc. Mgr D. Falconio, comme nous enfant de saint François, avait porté un très vif intérêt à notre fondation de Québec ; Mgr Sbarretti, lui aussi fils du Séraphique Patriarche par le Tiers-Ordre et compatriote de notre Illustre Fondateur, a promis de nous continuer cette bienveillance toute particulière dont nous avons été entourés son Prédécesseur. Déjà sa bonté paternelle, sa condescendance aimable nous l'a fait apprécier et aimer. Il a voulu voir chacun d'entre nous, dire un mot de bienveillance et d'encouragement aux chers Frères convers, comme aux étudiants et aux Pères. En sa personne, c'était le Vicaire de J.-C. qui nous bénissait et cette bénédiction sera pour nous le plus précieux encouragement.

Nous en avons besoin ; car s'il nous est doux de recevoir des Frères, de les voir en ce moment, anciens et nouveaux, étudiants de France et du Canada ne faisant qu'une même grande, très grande famille, il nous sera plus doux encore de les pourvoir du nécessaire et tout

d'abord — ce

Or, il faut b  
fournit le couv  
est si restreint  
de stratagèmes  
sent pourtant  
vent. C'est ce  
met dans cette

Il le veut, il  
plier sa divine v  
un devoir de v  
Dieu qui comp  
pour les comm  
victorieuses de  
leurs prières vo  
cesseurs, elles  
pressantes. Vo  
videntielles de s  
nue plus belle à

Voilà, chers  
agrandie a bes  
votre secours  
bientôt, pourrai



SAINT  
(fête, le

d'abord — ce qui est le plus pressant — de les loger convenablement.

Or, il faut bien avouer qu'ils ne le sont pas. L'espace que nous fournit le couvent — cette moitié de couvent que vous connaissez, — est si restreint que pour donner à chacun sa petite place, il faut user de stratagèmes. Et ces moyens, pour ingénieux qu'ils soient ne suffisent pourtant plus. Il ne reste qu'une chose à faire : agrandir le couvent. C'est ce que nous allons exécuter puisque le bon Dieu nous met dans cette absolue nécessité.

Il le veut, il doit en conséquence nous donner les moyens d'accomplir sa divine volonté. Chers Lecteurs et Bienfaiteurs, vous vous ferez un devoir de venir à notre aide et d'entrer ainsi dans les desseins de Dieu qui compte sur vous. Les temps sont particulièrement difficiles pour les communautés religieuses ; il leur faut des secours pour sortir victorieuses de cette épreuve, vous ne les leur refuserez pas. En retour, leurs prières vont être plus nombreuses puisqu'il y aura plus d'intercesseurs, elles vont être plus ferventes puisque les nécessités sont plus pressantes. Vous en profiterez, car le Seigneur qui dans les vues providentielles de sa sagesse afflige le juste, exauce pourtant sa prière devenue plus belle à ses yeux, purifiée qu'elle est par le feu de la tribulation.

Voilà, chers Lecteurs, nos nouvelles de Québec, notre famille agrandie a besoin de dilater ses pavillons ; avec la grâce de Dieu et votre secours nous allons nous mettre à l'œuvre. Et peut-être bientôt, pourrai-je vous dire où en sont nos constructions.

Fr. ANGE-MARIE, O. F. M.



**SAINT LOUIS, ROI**  
(fête, le 25 août)



**SAINT LOUIS D'ANJOU**  
(fête, le 19 août)



## Chronique Antonienne



Montréal. — Malgré le renvoi de la fête de saint Antoine, du 13 au 20 juin, le glorieux Thaumaturge a été fêté avec solennité dans l'église des Pères à Montréal. La fête avait été préparée comme les années précédentes par la prédication des *treize mardis*. Commencés au mois de mars, ces mardis consécutifs avaient amené régulièrement aux pieds du Saint de Padoue un grand nombre de clients pleins de confiance et de ferveur. Ils ont appris cette année, en entendant commenter les paroles du *Si quæris*, jusqu'où va la puissance du saint Thaumaturge sur les maux de toutes sortes qui affligent l'humanité. Le panégyrique,

prêché, le 20, a été de nature à confirmer les pieux fidèles dans leur amour pour saint Antoine, dans l'admiration de ses vertus et dans la confiance en son merveilleux pouvoir.

Québec. — A Québec, saint Antoine, patron de l'ancienne église des Récollets ruinée en 1796, est devenu le patron de l'église du Saint Sacrement des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie. Il a été fêté avec tout l'éclat que revêtent les cérémonies accomplies dans cette gracieuse église. Les Frères-Mineurs y ont officié solennellement, et c'est l'un d'eux qui a fait le panégyrique du Saint. La *Revue eucharistique*, organe de l'Œuvre de l'Adoration perpétuelle en a donné un éloquent résumé.



Saint Antoine à Louiseville. — Tous les ans, la paroisse de Louiseville célèbre avec éclat saint Antoine de Padoue, son patron. Cette fête est une des plus solennelles de l'année et spontanément la population la consacre par le chômage et par l'assistance aux divins offices. Le 13 juin, donc au milieu d'un peuple en fête, et de la ville pavoisée, Sa Grandeur, Mgr Cloutier, évêque de Trois-Rivières, pontifiait solennellement et le Rév. P. Philippe, O. F. M. du couvent de

Montréal' fais  
vie sainte et n  
sa mort dans  
qu'il suscite e  
Puisse le cu  
population de  
cèse de Trois-  
fants de saint



et  
E  
ch  
les  
compris, de sui  
l'incendie étaie  
ble ; l'église et  
Dans ma détre  
de célébrer cin  
la somme de di  
nois, mandarins  
maîtriser les fla  
ble. L'eau con  
inévitabile. Mai  
peine eus-je for  
de son activité ;  
danger disparut.  
« C'est votre Di  
miration. Le ler  
sante interventio  
était un amas de  
été fait alors de  
DIEU, à l'honneu  
ce que je vous d

Montréal faisait l'éloge du Saint. Le prédicateur retraça, le matin, la vie sainte et merveilleuse d'Antoine et, le soir, le montra vivant après sa mort dans le culte universel dont il est l'objet et dans les œuvres qu'il suscite en faveur des déshérités de la terre.

Puisse le culte de saint Antoine se maintenir dans la chrétienne population de Louiseville et se répandre de plus en plus dans le diocèse de Trois-Rivières dont les portes viennent de s'ouvrir aux enfants de saint François !



a-ho-hou (Chine). — « Dernièrement, vers 10 heures du soir, écrit Mgr Banci, O. F. M. vicaire apostolique du Houpé nord-ouest, éclata un grand incendie vis-à-vis de notre église Saint-Joseph de Lao-ho-hou

et à côté de l'orphelinat des filles de la Sainte-Enfance.

Eveillé par les cris d'alarme, je sortis aussitôt de ma chambre et me rendis sur le lieu du sinistre. Je vis alors les flammes s'élever à plusieurs mètres de hauteur et je

compris, de suite, que les moyens dont nous disposions pour éteindre l'incendie étaient insuffisants. Sauver l'orphelinat me parut impossible ; l'église et notre résidence couraient aussi le plus grand danger. Dans ma détresse, je recourus au bon saint Antoine, lui promettant de célébrer cinq messes en son honneur et de distribuer aux pauvres la somme de dix taëls d'argent, s'il nous venait en aide. Soldats chinois, mandarins, peuple accouru en masse, rivalisaient d'efforts pour maîtriser les flammes ; humainement parlant, la chose était impossible. L'eau commençait à manquer ; un désastre complet semblait inévitable. Mais, ô merveilleuse protection de saint Antoine ! à peine eus-je formulé ma promesse, que l'élément destructeur perdit de son activité ; instantanément, les flammes baissèrent ; bientôt tout danger disparut. Mandarins et païens vinrent aussitôt nous féliciter : « C'est votre DIEU qui vous a sauvés ! » nous dirent-ils dans leur admiration. Le lendemain, je pus admirer davantage encore la puissante intervention du Saint. Tout près de la construction embrasée, était un amas de combustibles qui auraient pu prendre feu ; c'en eût été fait alors de nos établissements. C'est à la plus grande gloire de DIEU, à l'honneur du Thaumaturge et en témoignage de reconnaissance que je vous demande la publication de ce fait. »



**Brive.** — Les Grottes de Brive, universellement célèbres par le séjour qu'aimait à y faire le Saint de Padoue, la fontaine miraculeuse, le Sanctuaire élevé sur les grottes par la piété des fidèles de toute la France, le Couvent austère et gracieux qui abritait les frères de saint Antoine, fils de François, l'orphelinat où une troupe de jeunes enfants recevait de saint Antoine, abri, nourriture, éducation et protection, l'hospitalité où logeaient les pèlerins nombreux et les retraitants amis d'Antoine, tout cela est vidé, ruiné, mis sous les scellés et saisi par les agents de M. Combes, en vertu de la loi contre les religieux. On tarda longtemps à notifier aux religieux de Brive leur arrêt de mort et ils se demandèrent si la renommée des pèlerinages et les avantages matériels qui y sont attachés pour le pays ne contribueraient pas à sauver cet établissement, comme a été sauvé le pèlerinage de Lourdes. D'aucun disent que Brive aurait eu le sort de Lourdes, si la population du pays avait pris l'attitude du peuple des Pyrénées. Toujours est-il que tout espoir devait être déçu et les Pères furent contraints de partir. Ce fut un moment bien triste pour les religieux et pour les amis des Pères qui étaient venus nombreux pour protester contre la spoliation. Monseigneur l'Evêque de Tulle était venu aux Grottes pour ajouter sa protestation à celle de ses diocésains. C'est une page touchante à lire dans l'*Echo des Grottes* qui, malgré tout, continue sa publication. En voici la nouvelle adresse :

Monsieur l'abbé CÉLESTIN SANT, Brive (Corrèze) FRANCE

Le dernier numéro poussait le cri de détresse suivant, traduction d'une antique antienne chantée dans l'Ordre (1).

Astre splendissant qui brilles sur le monde,  
 Radieuse étoile du soir,  
 Au sein de la tempête et de la nuit profonde  
 Tu restes notre unique espoir.  
 O martyr de désir, de l'humaine misère,  
 Tu fus l'Apôtre . . . A toi nos chants !  
 Les ruines partout s'accroissent . . . O Père,  
 Viens au secours de tes enfants !

(1) En latin : *O proclarum mundi jubar, — Stella vespertina, — Predicator voto mortis — Te decet laus bina, — Per te nostra restauretur — Antoni, ruina.*



Une

Il nous souv  
 village caché a  
 non loin du R  
 cette contrée.

Il y avait, a  
 aux vives coul  
 nier et une frai  
 Les marchande  
 l'église, à l'omb  
 tus. Les cloch  
 dans l'air leurs  
 arriver l'heure  
 ments de fête,  
 pavé disparaiss  
 grand nombre d  
 habits de fête, e  
 ment, s'éventant

Au presbytèr  
 naient place sur  
 de-chaussée, de  
 membres du cle  
 diacre et le sous  
 sait, c'était le sig  
 maire en tête, s  
 venait prendre p  
 plus fort, et tanc  
 grandes, la foule,  
 poussant des cris

Aux accompa  
 nelle commence  
 chanoine d'Orihu  
 de soie écarlate,  
 tillan, les mots  
 chez nous : « Me  
 plus solennel, au  
 voix vibrante : « l  
 se confrérie de sa  
 dure près d'une  
 poursuit ; à l'élé



## Variété

### Une fête de saint Antoine en Espagne

Il nous souvient d'avoir assisté, un jour, à cette fête, dans un petit village caché au milieu des bois d'orangers, dans la plaine d'Alicante, non loin du *Rio Segura*, dont les eaux abondantes fertilisent toute cette contrée.

Il y avait, au matin, dans les rues balayées, arrosées, pavoisées aux vives couleurs, ornées de branches d'arbres, un parfum printanier et une fraîcheur que le soleil de juin semblait encore respecter. Les marchandes de fruits s'installaient déjà sur la petite place de l'église, à l'ombre des grands peupliers, des platanes et des eucalyptus. Les cloches, tournant sans fin dans leur *campanario*, jetaient dans l'air leurs sons les plus joyeux et semblaient impatientes de voir arriver l'heure de la *fonction*. La petite église avait revêtu ses ornements de fête, les cierges brûlaient nombreux sur les autels, et le pavé disparaissait sous un tapis de verdure et de fleurs. Déjà un grand nombre de pieuses villageoises y avaient pris place, dans leurs habits de fête, et assises sur leurs talons, elles attendaient patiemment, s'éventant en cadence, l'heure de la messe et du sermon.

Au presbytère, on se préparait aussi, et près du curé affairé prenaient place successivement, dans l'humble salle qui servait, au rez-de-chaussée, de bureau, de salon et de salle à manger, les divers membres du clergé invités à la fête : le prédicateur, le célébrant, le diacre et le sous-diacre. Bientôt un premier coup de canon retentissait, c'était le signal de la fête : *Payuntamiento* (le conseil municipal), maire en tête, sortait de la mairie, accompagné de la musique, et venait prendre part à la cérémonie religieuse. Les cloches sonnaient plus fort, et tandis que les portes du presbytère s'ouvraient toutes grandes, la foule, qui prenait ses ébats sur la place, se précipitait en poussant des cris pour voir arriver le cortège.

Aux accompagnements de l'orchestre, cependant, la messe solennelle commence et s'interrompt après l'Évangile. Le prédicateur, un chanoine d'Orihuela, paraît en chaire dans son majestueux costume de soie écarlate, et, après avoir prononcé tout bas, en latin et en castillan, les mots de son texte, au lieu de dire la formule ordinaire chez nous : « Mes frères, » s'adressant, selon l'usage espagnol, qui est plus solennel, aux diverses parties de son auditoire, il s'écrie, d'une voix vibrante : « Ministres sacrés de l'autel, très illustre conseil, pieuse confrérie de saint Antoine, peuple catholique ! » Le panégyrique dure près d'une heure, et personne ne le trouve long. La messe se poursuit ; à l'élévation, le canon gronde et les cloches sonnent avec

frénésie. A la fin de la messe, le cortège se reforme dans le même ordre que précédemment, pour reconduire le clergé, et la fête du matin est terminée.

Celle du soir commence tard ; car la chaleur est torride ; la messe a duré longtemps, le dîner s'est prolongé, et il y a un usage en Espagne qui ne perd jamais ses droits, même un jour de fête. On consent bien à passer la nuit sans dormir ; mais au milieu du jour, l'heure de la sieste est sacrée. Chacun s'est retiré chez soi ; les marchandes elles-mêmes dorment sur leur petit banc, et bientôt le silence est complet.

Ce n'est plus que vers 5 heures, que la fête reprend et bat son plein ; mais elle est toute maintenant à l'extérieur. Toute la population est dans les rues ou sur la place : l'heureux paysan de ces pays ignore encore les cafés ; ce qui en tient lieu, ce sont des débits d'eau fraîche et de limonade installés sous les arbres ; c'est devant ces établissements un va-et-vient continu ; il fait si chaud, surtout quand on a dansé ! Car on danse là, tout près du presbytère, presque sous nos fenêtres, au son de la mandoline et des catasnettes, une de ces danses espagnoles, auxquelles peuvent prendre part les jeunes filles les plus modestes. Puis les jeux cessent, pour laisser passage à la procession. Selon l'usage, les hommes seuls y prennent place, armés de gros cierges allumés qu'ils appuient par terre et qui sèment partout sur leur passage de larges gouttes de cire ; les cloches s'ébranlent de nouveau, et le silence se fait comme si tout le village était devenu un temple. Sur le parcours, la statue du Saint, qui est porté sur un brancard magnifiquement orné, reçoit les ovations de la foule ; la musique joue ses plus belles marches, les pétards, les fusées, les feux d'artifice éclatent et les fleurs pleuvent abondantes. Les femmes se vengent, à leur manière, de ne pouvoir prendre place au cortège ; s'agenouillant dans la poussière, elles lèvent leurs mains vers le saint, lui faisant tout haut leurs prières, et lui criant dans l'admirable élan de leur dévotion : « *San Antonio bendito ! San Antonio de mi corazon ! O béni soit saint Antoine ! Saint Antoine de mon cœur !* »

Il est déjà nuit quand on rentre à l'église, et la double haie de flambeaux allumés, dans les premières ténèbres du soir, fait un effet magique.

La fête se prolongera bien avant dans la nuit : les danses, les chants, la musique, continueront à réjouir la foule, puis viendront les fusées et les feux d'artifice, complément nécessaire de toute fête en Espagne. Mais, même dans ces distractions profanes, la religion ne perdra pas ses droits, et la dernière pièce tirée sera l'apothéose du saint, que l'on saluera par des acclamations répétées. Ce sera le bouquet de la fête : on emportera cette vision lumineuse, on la gardera dans son cœur, et pendant les doux rêves de la nuit, on la reverra encore. Et le béni saint Antoine multipliera ses miracles en faveur de cet heureux peuple, qui sait encore goûter les joies que la religion peut donner.

(L'Echo de saint François et de saint Antoine.)



Montré:  
sabeth, décé  
fession.

— Mme I  
Elisabeth de  
après 3 ans  
de Croix Pe  
Pleine de dé  
grettée de tous

— Mme A  
décédée le 9  
Après avoir s  
tion, sans se pl  
elle offrait tout  
haut, elle nous

Sorel. —

gion Sr Fran  
après 8 ans d

— Mme A

François d'Ar  
7 ans de prof

— Mme Jc

Sr Saint-Loui  
ans de profes

— Mme Vv

Sr Antoine de  
ans après plus

Saint-Ba

décédé le 20 j

décédé le 10 j

décédée en ju  
Saint-Ro

François-Xavi  
profession.

Saint-Alb  
religion Sr Sai  
profession.

Elle faisait par  
rent la Règle du

Saint-Sa  
rantaye, née J  
décédée le 1<sup>er</sup>

— Mme Vve



## NÉCROLOGIE

**Montréal.** — Mme François Dufresne, en religion, Sr Sainte-Elisabeth, décédée à l'Hôtel-Dieu, le 11 juin 1903, après 35 ans de profession.

— Mme Eusèbe Larin, née Esther Charest, en religion Sr Sainte-Elisabeth de Hongrie, décédée le 2 février 1903, à l'âge de 44 ans après 3 ans de profession. Elle faisait partie également du Chemin de Croix Perpétuel.

Pleine de dévouement et de charité apostolique, cette pieuse Tertiaire est regrettée de tous ceux qui avaient le bonheur de la connaître.

— Mme Avila Richer Laffèche, en religion Sr Marguerite-Marie, décédée le 9 juin 1903, après 3 ans de religion.

Après avoir souffert le martyre, pendant plusieurs années avec calme et résignation, sans se plaindre, à ses derniers moments dans ses plus grandes souffrances, elle offrait tout au Seigneur, en espérant dans sa miséricorde. Les yeux fixés en haut, elle nous disait tout bas, qu'elle voyait toujours le ciel.

**Sorel.** — Mme Frs-Xavier Biford, née Edwidge Hallé, en religion Sr François d'Assise, décédée le 5 juin 1903 à l'âge de 38 ans, après 8 ans de profession.

— Mme Arthur Bruneau, née Arzélie Cloutier, en religion Sr François d'Assise, décédée le 10 février 1903 à l'âge de 38 ans, après 7 ans de profession.

— Mme Joseph A. Chenevert, née Marie Chapdelaine, en religion Sr Saint-Louis, décédée le 30 avril 1903 à l'âge de 59 ans après 7 ans de profession.

— Mme Vve Paul Cournoyer, née Catherine Péloquin, en religion Sr Antoine de Padoue, décédée le 21 décembre 1902, à l'âge de 66 ans après plusieurs années de profession.

**Saint-Barthélemy.** — M. Josué Bacon, en religion Fr. François, décédé le 20 mai dernier. — M. Pierre Vallerand en religion Fr. Pierre, décédé le 10 juin après 4 ans de profession. — Mme Wilfrid Brosseau décédée en juin dernier après 4 mois de noviciat.

**Saint-Roch de Québec.** — M. Antoine Pouliot, en religion Fr. François-Xavier, décédé le 20 juin, à l'âge de 71 ans, après 1 an de profession.

**Saint-Alban.** — Mme Albert Germain, née Flore Langlois, en religion Sr Sainte-Marie, décédée à l'âge de 79 ans après 13 ans de profession.

Elle faisait partie de la première phalange des âmes courageuses qui embrassèrent la Règle du Tiers-Ordre lors de son établissement dans notre paroisse en 1890.

**Saint-Sauveur, Québec.** — Mme Joseph Chevalier de la Durantaye, née Julie Valcourt Bellefontaine, en religion Sr Saint-Joseph, décédée le 1<sup>er</sup> avril à l'âge de 71 ans, après 13 ans de profession.

— Mme Vve Ferd. Desruisseaux, née Céline Demers, en religion Sr

(t Antoine.)

Sainte-Rose de Viterbe, décédée le 12 mai 1903, âgée de 70 ans, après 21 ans de profession.

— Mme Louis Cantin, née Marie-Louise Mathilda Laberge, en religion Sr Saint-Louis de Gonzague, décédée le 18 juin, à l'âge de 48 ans et 3 mois. Elle était professe depuis le 4 octobre 1900.

— Mlle Adéline Drolet, en religion Sr Saint-François, décédée le 5 juillet, à l'âge de 29 ans. Elle était professe depuis le 10 avril 1898.

**Sherbrooke.** — Mme P. Boivert, née Euphémie Paquet, en religion Sr Sainte-Véronique, décédée le 13 avril 1903, à l'âge de 56 ans, après 14 ans de profession.

**Montmagny.** — Mme Vve Pierre Bonneau, née Caroline Gillet, en religion Sr Sainte-Rose de Viterbe, décédée le 8 juillet 1903 à l'âge de 67 ans 8 mois, après 8 ans de profession.

De longues souffrances endurées patiemment en union avec Jésus Crucifié, ont achevé de préparer pour le ciel cette ame de vraie chrétienne et de Tertiaire modèle.

**Saint-Jean, Ile d'Orléans.** — M. Hubert Bernard, décédé le 26 juin dernier, à l'âge de 66 ans, après 3 ans de profession.

**Baie Saint-Paul.** — M. Raymond Boivin, en religion Fr. Pascal, décédé à l'Hospice Sainte-Anne de la Baie Saint-Paul, le 11 juin, à l'âge de 72 ans.

Il fut toujours zélé et fidèle enfant de saint François. Entré dans le Tiers-Ordre un des premiers à la Baie Saint-Paul, il sut imiter la charité du séraphique Patriarche en se dévouant, en sa qualité d'infirmier, auprès de ses frères malades, par son assiduité à les visiter, à les consoler, à les soulager. Aussi cette assistance lui a-t-elle été rendue en sa courte mais douloureuse maladie, qui valut, par les exemples de la résignation, de patience qu'il donna, une longue et éloquente prédication.

En 1900, pour se rapprocher davantage du son séraphique Père, M. Boivin prit couvert chez les Petites Sœurs Franciscaines de Marie, qu'il édifia toujours par sa piété, sa rigoureuse fidélité aux plus petites observances de la Règle du Tiers-Ordre, son assiduité à s'approcher des sacrements, sa ponctualité à visiter le Divin Captif qui n'eut pas, oserait-on le dire, plus fidèle adorateur. « Les jours d'exposition cherchait-on M. Boivin, nous savions toujours le trouver auprès du Saint Sacrement, » disent les Sœurs.

Quelle édification en sa dernière maladie, de l'entendre s'écrier dans son humilité, chaque fois qu'on le faisait bénéficier de quelque avantage spirituel, dont est prodigue le Tiers-Ordre : « Oh ! c'est beaucoup plus que je ne mérite. »

Ayant conservé sa lucidité d'esprit jusqu'à la fin, à la grande édification de toute l'assistance, il répondit aux dernières prières avec une force et un calme qu'il ne pouvait puiser que dans sa foi.

Aussi, ce vrai disciple de saint François s'en est-il allé dans un monde meilleur abondamment muni des secours qu'offre notre sainte religion, fortifié des avantages spirituel que donne le Tiers-Ordre et qui sont grands sujets de consolation et d'espérance à l'heure suprême et décisive de la mort.

**Chemín de Croix Perpétuel.** — M. Josué Bacon, M. Pierre Vallerand, M. Wilfrid Brosseau.

R. I. P.